

Vue sur
le presbytère

D é m a r c h e
pré-opérationnelle
revitalisation
centre-bourg

le CADDET

A D D U A M I J u i n 2 0 2 2



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet-ADDUAM -Décembre 2021

É D I T

L'Agence de Développement Durable, d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique (ADDUAM) a imaginé «une démarche pré-opérationnelle» qu'elle propose aux maires pour penser, imaginer et aménager leurs centres-bourgs et centralités. Cette méthode singulière est basée sur la co-construction du projet avec l'édilité, ses techniciens et les habitants.

Le maire du Carbet a accepté une intervention pour la revitalisation de son bourg, dont le potentiel de développement avait été préalablement identifié lors d'un atelier projet urbain durable organisé dans la commune en 2013. Nous le remercions pour son accueil et sa confiance.

La démarche a été lancée en 2021 avec comme but final de doter la commune d'une vision prospective pour son bourg, déclinée en programme pré-opérationnel.

C'est ainsi qu'en novembre 2021, en plein conflit social, l'équipe projet s'est immergée dans le bourg en mode « résidence » pour investiguer, identifier les atouts et contraintes du site, dialoguer avec les Carbétiens et comprendre leurs usages et modes d'appropriation. L'équipe projet pluridisciplinaire composée de l'ADDUAM, renforcée d'une paysagiste-urbaniste et d'un architecte, Juliette Bailly-Maître (Mutabilis) et Eduardo Chiatello, a pu produire un plan guide ambitieux et réaliste, avec des actions opérationnelles et concrètes réalisables à court et moyen termes.

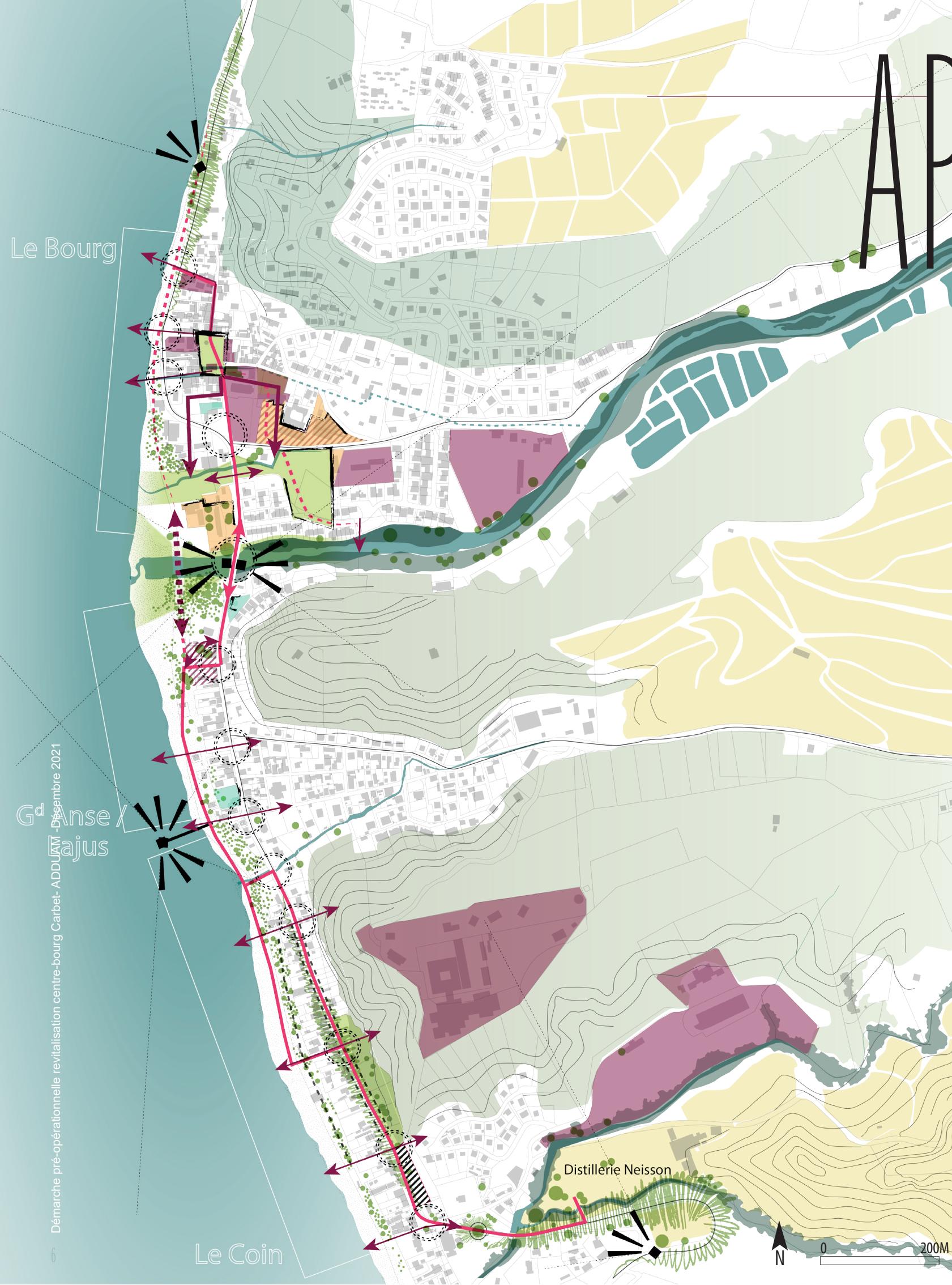
Nous présentons ici ce document, en rappelant qu'il bénéficie d'un soutien financier spécifique de l'État et de la CTM. Il est une base solide et partagée sur laquelle la commune du Carbet va pouvoir s'appuyer pour développer collectivement le bourg.



SOMMAIRE

Retour sur l'Atelier Projet Urbain Durable de 2013	7
Diagnostic	11
Les espaces publics : la place des «places»	13
Les équipements publics : entre risques et normes	23
Les circulations douces : un bourg marchable ?	25
Foncier et logement : habiter le bourg	27
Les projets du territoire : une ambition affichée	29
L'immersion dans le bourg	31
La parole aux habitants : des trésors et des manques	33
Schéma directeur du bourg	43
Rendre visible le bourg	47
Place des Caraïbes : la plaine des jeux	51
Place des Alizées : la plage des fêtes	59
Place des Amérindiens : le parvis du bourg	67
Place Jules Grévy : le cœur de bourg	77
Le cahier de références des espaces publics : un fond disponible et renouvelable	91

APUD 2013



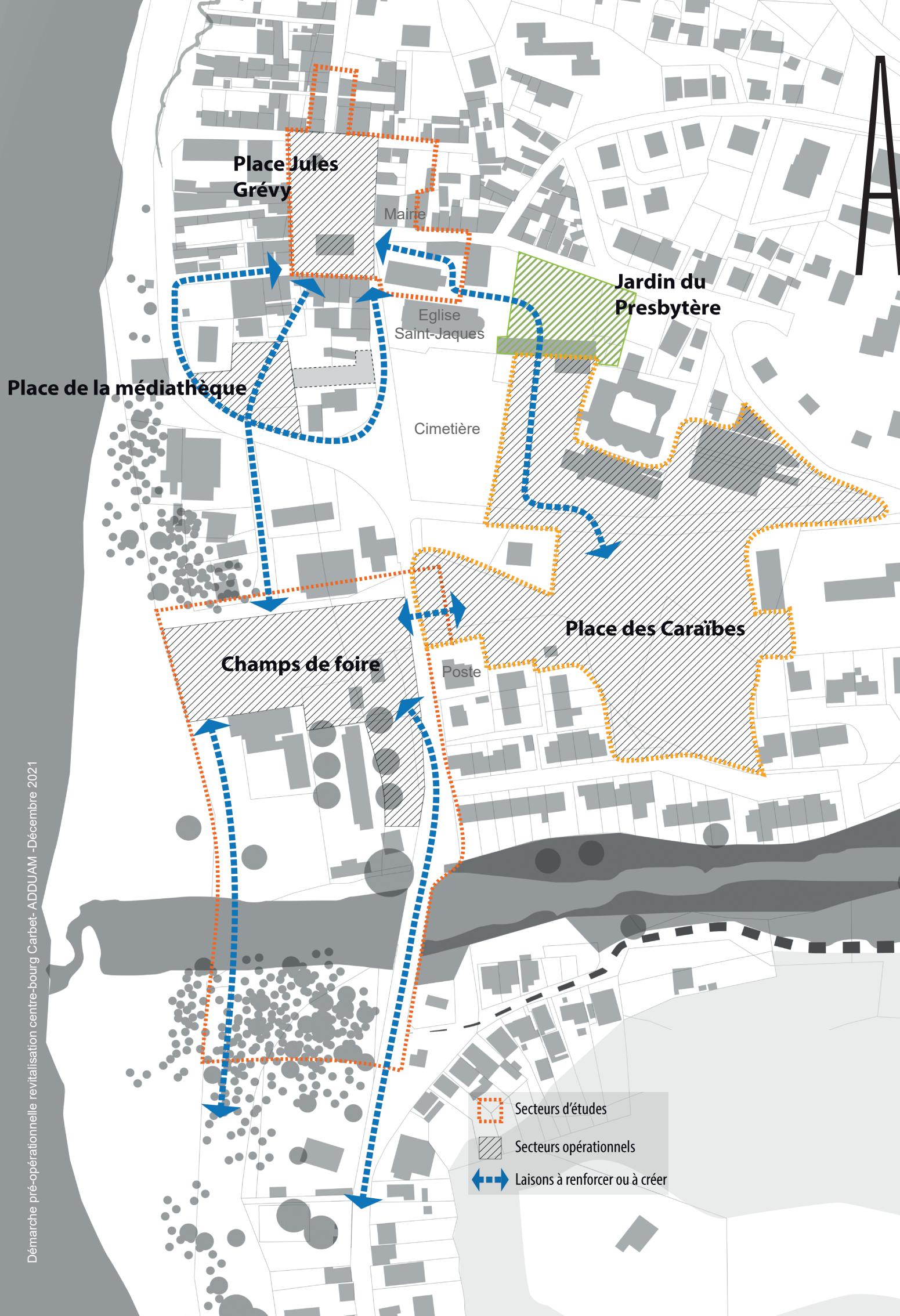
Au mois de juin 2014, l'ADDUAM, accompagnée de sa paysagiste conseil, Juliette Bailly-Maître, a présenté la restitution des travaux réalisés en septembre 2013 lors d'un Atelier Projet Urbain Durable (APUD) sous la forme d'un schéma directeur. Ce dernier prend en compte les différentes orientations proposées pour ensuite décliner des secteurs d'étude et opérationnels. Après un rapide retour sur l'atelier sur site, l'ADDUAM a livré les grandes lignes du parcours carbétien, de l'identité carbétienne à travers son grand paysage et la volonté de fabriquer la ville sur la ville.

Cet atelier participatif a permis de valider quatre grands principes, toujours d'actualité :

- La mise en valeur du parcours carbétien mettant en avant le caractère marchable de la ville et les différentes étapes ou les différents sites qui font sa richesse,
- L'identité carbétienne par le grand paysage qui se caractérise par ses trois visages : agricole, naturel et littoral,
- Faire de la ville sur la ville, à la fois dans les quartiers tout en confortant leurs caractères, mais surtout dans le bourg en travaillant sur sa restructuration et en profitant des opportunités foncières et des dents creuses,
- Rendre visibles les espaces publics en les ouvrant sur les artères principales et en leur donnant un rôle de «rotule».

*Extrait de la carte de synthèse réalisée à l'issue de l'APUD
ADDUAM 2014*

APUD 2013



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet - ADDUAM - Décembre 2021

Au-delà des grands principes partagés issus de cet atelier, des secteurs d'études et opérationnels avaient été identifiés (certains d'entre eux ont beaucoup évolué depuis 2013). Ils serviront de base au travail réalisé dans cette nouvelle démarche :

La place Jules Grévy,
place majeure du centre bourg :

- requalification générale et restructuration
- maintien des fonctions (parvis - parking..)
- valorisation du patrimoine (bâti - végétal et eau)

Le jardin du Presbytère,
patrimoine Carbétien // Trésor à (re)découvrir :

- travail sur son accessibilité
- valorisation du patrimoine végétal
- valorisation de l'eau
- intégration dans une logique de déplacement dans le bourg

La place de la médiathèque,
enjeu pour la lisibilité du centre-bourg :

- intégration dans une logique de déplacement dans le bourg
- programme et fonctions à établir
- rapport entre pleins et vides à réfléchir

La place des Caraïbes,
espace public majeur du Carbét :

- espace à restructurer
- rapport pleins et vides à réfléchir
- opportunité foncière pour une densification de la ville sur la ville

Le champs de foire,
lieu polyvalent et multi-fonctions :

- espace à restructurer et valoriser
- capacité à devenir le parvis des écoles
- maintien de son caractère polyvalent
- valorisation de l'eau (mer, rivière, canal)

DIAGNOSTIC



Espaces et équipements publics, place du piéton, disponibilités foncières, voilà les quatre thématiques qui vont être abordées dans ce diagnostic. Les atouts, faiblesses et enjeux identifiés aboutiront au projet de revitalisation du bourg du Carbet que nous développerons dans la suite de ce document.

Les autres thématiques tels que le développement économique ou l'environnement ne seront pas traitées au sein d'un chapitre particulier mais seront distillées au travers des quatre principales.

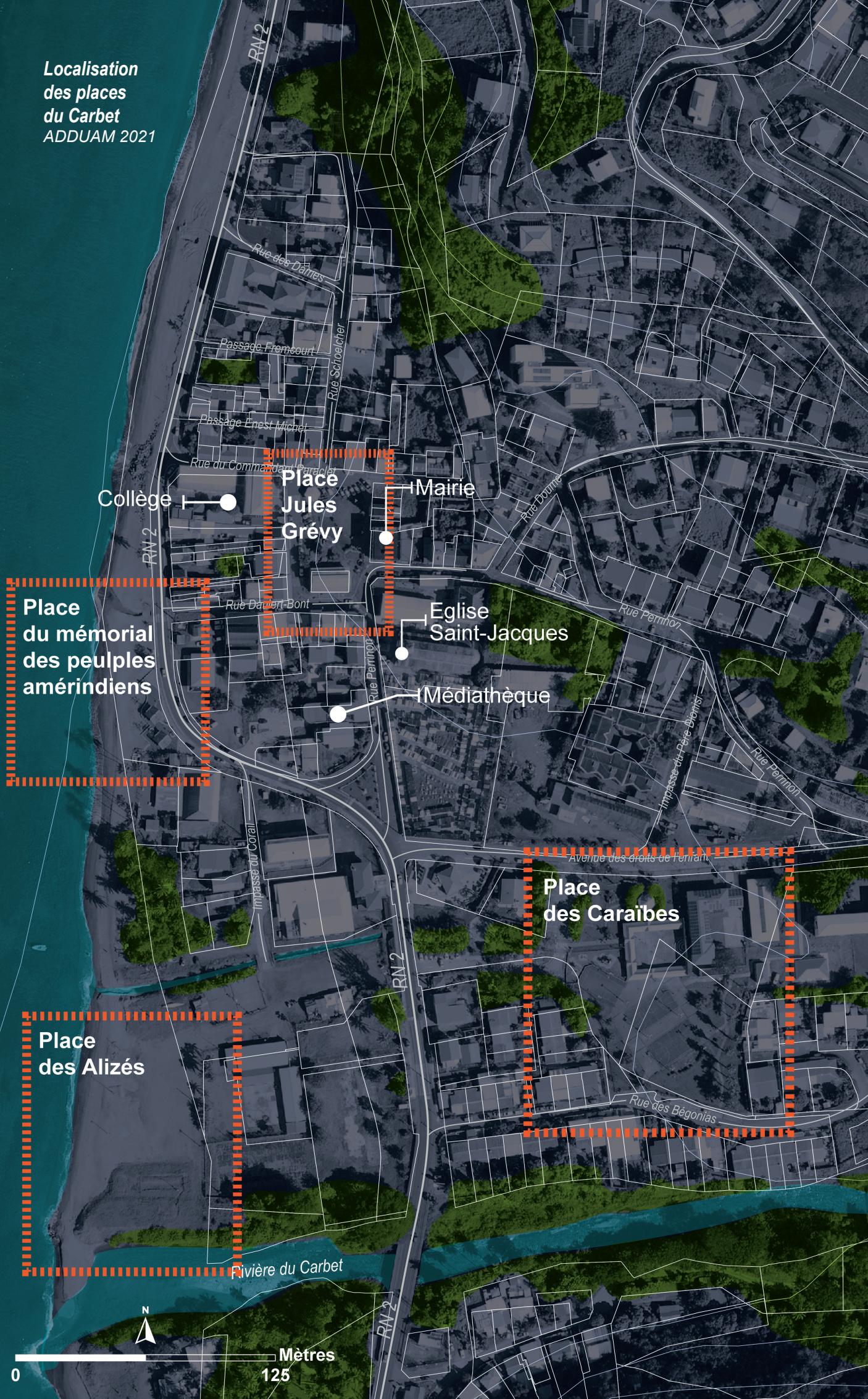
Le périmètre du bourg a été défini à partir des éléments issus de l'Atelier Projet Urbain Durable (APUD) de 2013 (cf p7) mais aussi grâce aux réponses au questionnaire que nous avons proposé à la population au début du mois de novembre 2021 (les résultats de cette enquête sont présentés dans le chapitre «parole aux habitants» de ce même document).

Ce périmètre démarre, en venant du sud, à la rivière du Carbet, véritable entrée de bourg, qui ouvre des vues généreuses sur la mer, la rivière, les pitons et le bourg. Il se termine, au nord, par le site de l'ancienne gendarmerie dont l'occupation future devra faire l'objet d'une attention particulière. D'ouest en est, ce périmètre englobe le secteur situé entre la place des Alizés et le groupe scolaire Herman Michel.

C'est donc à l'intérieur de ce périmètre que s'est concentré notre diagnostic élaboré à partir de nombreuses visites de terrain, d'études récemment réalisées par l'Agence sur ce secteur, de rencontres avec les élus et techniciens de la ville ainsi qu'avec des acteurs économiques ou institutionnels du territoire.

Carte de repérage du bourg du Carbet
ADDUAM 2021

**Localisation
des places
du Carbet**
ADDUAM 2021



Espace publics La « place » des places

Ce diagnostic ciblé des espaces publics se concentre principalement sur une des spécificités du bourg du Carbet. En effet, il possède pas moins de quatre places dans un rayon de trois cents mètres.

Chacune de ces quatre places possède ses propres caractéristiques à la fois par leurs usages, leurs ouvertures ou encore leur histoire.

La plus ancienne et donc la plus marquée par l'histoire de la commune est la Place Jules Grévy (1), au centre du bourg ancien. La seconde, la Place des Alizés (2), située en bord de mer accueille les festivités ou grands événements organisés par la ville depuis plus de cinquante

ans. La troisième, la Place des Caraïbes (3), aménagée au début des années 2000, est un espace multifonctionnel pris entre la RN 2, le groupe scolaire Herman Michel et l'avenue des droits de l'enfant. Enfin, la dernière et la plus récente, la Place du Mémorial des Peuples Amérindiens (4), aménagée comme telle il y a une dizaine d'années, a cette vocation mémorielle contenue dans son intitulé et renforcée par la présence de la stèle marquant le passage de Christophe Colomb sur la côte Caraïbe.

Seront également évoqués dans ce diagnostic, les liens entre ces places ainsi qu'avec les autres espaces ou équipements publics structurants.



Place Jules Grévy

Galerie (ancien marché) et rue Doller-Bont place Jules Grévy



Localisation de la place Jules Grévy sur une vue 3D du bourg du Carbet



Mairie, église Saint-Jacques et monument aux morts place Jules Grévy



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet-ADDUAM -Décembre 2021

Atouts :

- Cette place possède des proportions idéales offrant un potentiel d'appropriation important,
- Elle fait figure de parvis de la mairie et également de lien entre les différents équipements publics qui s'y adressent,
- Elle est occupée ou bordée par un patrimoine bâti de qualité : galerie, église, presbytère,
- On y retrouve encore le passage de l'eau, vecteur de rafraîchissement pour la place
- C'est également un lieu de mémoire avec la présence du monument aux morts,
- L'ancien marché devenu galerie, donne un caractère très authentique à la place,
- La place est très fréquentée avec la présence de la mairie, du collège et de quelques commerces,
- Elle est très accessible depuis la RN2
- C'est une place habitée : les logements qui la bordent sont tous habités, même les plus anciens,
- De nouveaux logements avec des rez-de-chaussée commerciaux vont bientôt être livrés,
- La présence de commerces et services, glacier, bar, boutique, boulangerie, pizzeria, médecin, dynamise la place.

Faiblesses :

- Une grande partie de la place est consacrée au stationnement et à la circulation des voitures,
- La place est très encombrée (mobilier urbain, arbustes, regards techniques, ...), on ne se rend pas compte de ses véritables dimensions,
- Le confort d'assise est quasiment inexistant,
- Le piéton ne trouve pas naturellement son chemin sur la place,
- La galerie est très fermée, dans sa structure mais aussi au public,
- Seuls trois arbres servent à ombrager une toute petite partie de la place,
- Les commerces ne profitent pas de l'espace offert par la place ou ne peuvent pas,
- La salle paroissiale présente une qualité architecturale médiocre et cache des bâtiments plus intéressants notamment le presbytère rénové et classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Enjeux :

- Redynamiser la place
- Ouvrir la place aux commerces
- Réhabiliter et ouvrir la galerie sur la place
- Désencombrer la place : stationnement, bacs à fleurs, kiosque ...
- Donner plus de place à la Place au profit du piéton non plus aux voitures
- Conserver et renforcer sa fonction administrative
- Mettre en valeur le patrimoine (galerie, presbytère, maisons de ville, maison Taïlamé ...)

Le diagnostic de cette place se présente sous la forme d'une identification des atouts, faiblesses et enjeux issus des différentes visites de terrain réalisées au cours de l'année 2021 par les équipes

de l'ADDUAM. Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif mais de mettre en avant les caractéristiques spécifiques ou communes de ces places, sur lesquelles le projet va s'appuyer.

Place des Alizés

Accès à la place des Alizés depuis la RN2



Localisation de la place des Alizés sur une vue 3D du bourg du Carbet



Démarche pré-opérationnelle de revitalisation centre-bourg Carbet ADDUAM Décembre 2021

Espace dédié à l'organisation d'évènements place des Alizés



Atouts :

- Cette place bénéficie d'une très bonne localisation, très ouverte sur la mer,
- L'espace ouvert, qui sert d'accès à la place, possède une bonne capacité de stationnement,
- Elle se présente comme un espace de liberté très modulable,
- Sa fonction de lieu de rencontre intergénérationnel est également très intéressante avec le boulodrome, les lieux de restauration rapide ou la maison de la culture et des associations,
- Les animations, qui y sont régulièrement organisées par la ville ou par d'autres opérateurs, ont un succès avéré auprès du public martiniquais,
- La présence de la mer, de la rivière et des grands arbres qui la bordent offrent un sentiment de bien-être.

Faiblesse :

- Sa situation en bord de mer l'expose aux aléas, inondation et submersion marine notamment,
- L'accès aux véhicules et aux piétons n'est pas clair, voire dangereux, surtout au niveau de la jonction avec la RN2,
- La signalétique est absente,
- La mauvaise qualité du sol rend le site parfois impraticable. Il peut même s'avérer dangereux pour le jeune public,
- La qualité architecturale des bâtiments, qui y sont implantés (snacks) ou qui la jouxtent (cantine scolaire), est faible.

Enjeux :

- Gérer la limite avec le futur village d'activités et la place
- Valoriser les abords de la rivière et du canal
- Gérer la visibilité de la place vis-à-vis du village d'activités
- Maintenir le caractère d'espace festif du site
- Organiser le stationnement

Le diagnostic de cette place se présente sous la forme d'une identification des atouts, faiblesses et enjeux issus des différentes visites de terrain réalisées au cours de l'année 2021 par les équipes

de l'ADDUAM. Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif mais de mettre en avant les caractéristiques spécifiques ou communes de ces places, sur lesquelles le projet va s'appuyer.

Place des Caraïbes



Manège, espace semi couvert et jeux pour enfants place des Caraïbes



Localisation de la place des Caraïbes sur une vue 3D du bourg du Carbet



Terrains de sport de plein air place des Caraïbes

Atouts :

- Cette place possède une végétation particulière avec notamment des arbres remarquables disséminés sur l'ensemble du site offrant quelques espaces ombragés,
- Elle possède trois espaces bien délimités avec un espace de stationnement, un espace semi couvert et engazonné entourant un monument mémoriel et un espace très ouvert accueillant des terrains de sport de plein air,
- Sa situation dans le bourg est stratégique avec la proximité des écoles et de logements et bénéficie de trois points d'accès, à l'ouest par la RN, au nord par l'avenue des droits de l'enfant et au sud par la rue des bégonias,
- Elle est très proche du centre-bourg historique et de ses aménités,
- Son offre de stationnement est assez importante et permet d'accueillir les activités liées aux écoles et bénéficie aux commerces et services situés le long de la RN2,
- C'est un lieu de rencontre intergénérationnel : jeunes du bourg, collégiens, écoliers, parents,
- Elle offre également des espaces ombragés significatifs avec ses kiosques,
- La présence d'un manège donne vie à la place à certains moments de la semaine.

Faiblesses

- Cette place manque de visibilité par rapport à la RN2; seul son parking est visible, on ne peut pas se rendre compte de sa profondeur et de ses atouts,
- La signalétique est quasiment inexistante, à la fois vers la place et sur la place,
- La partie résidentielle qui jouxte le sud-est de la place souffre parfois de nuisances sonores,
- Les équipements sportifs de plein air aménagés sur la place sont en très mauvais état, voire inutilisables,
- Les espaces couverts sont tous orientés vers le monument mémoriel surplombé d'un mur de grande hauteur, ce qui coupe complètement la vue,
- Les différents espaces sont trop séquencés, les passages de l'un à l'autre ne sont pas lisibles,
- L'éclairage public est défectueux,
- Les animations sur la place sont très rares, des sites comme la Place des Alizés ou la plage de Grand' Anse sont plus ciblés,
- Il est difficile de comprendre quel usage est fait de cette place aujourd'hui,
- L'utilisation des espaces sportifs de plein air est dévoyée au profit du stationnement.

Enjeux

- Redonner une fonction claire à la place,
- Améliorer la visibilité et lisibilité de la place,
- Compléter la trame végétale pour atténuer les nuisances,
- Proposer des équipements de loisirs adaptés,
- Adresser les fonctions des écoles sur la place : sortie d'école,
- Aménager les liaisons vers les autres places,
- Augmenter les espaces ombragés,
- Pérenniser des activités existantes : manège, vendeur ambulant, équipements sportifs de loisirs,
- Réorienter l'accès principal à la place.

Place du Mémorial des Peuples Amérindiens



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet-ADDUAM - Décembre 2021

Atouts :

- Le premier atout de cette place est sa visibilité, notamment en raison de sa localisation au «coude» de la RN2,
- Elle est très ouverte sur la plage et sur la mer et offre de nombreuses perspectives sur le paysage et sur la ville,
- Elle est très proche du centre historique et de la Place Jules Grévy,
- C'est un espace de mémoire très symbolique pour la municipalité,
- Le site offre des perspectives magnifiques sur la montagne Pelée,
- La présence de bancs et d'espaces couverts permet aux usagers de s'arrêter sur un site où il fait assez chaud une bonne partie de la journée,

Faiblesses :

- L'espace de la place est très vite limité par la plage d'un côté et par la RN2 de l'autre,
- Elle est très souvent impactée par les aléas climatiques et notamment la houle,
- La qualité des aménagements est faible et surtout au niveau du revêtement de sol,
- Son accessibilité est rendue dangereuse par la présence de la RN2,
- Les nuisances créées par la circulation automobile rendent le site peu agréable pour y rester trop longtemps malgré la qualité de la vue à plus de 180°.

Enjeux :

- Valoriser et aménager le site pour qu'il devienne une véritable entrée de bourg,
- Valoriser l'aspect mémoriel de la place,
- Renforcer le lien avec le centre historique et la place Jules Grévy,
- Renforcer le lien avec la Place des Alizés,
- Gérer le volet foncier du site (la Carbétienne),
- Créer un rapport particulier avec la médiathèque en faisant le lien entre mémoire et culture.

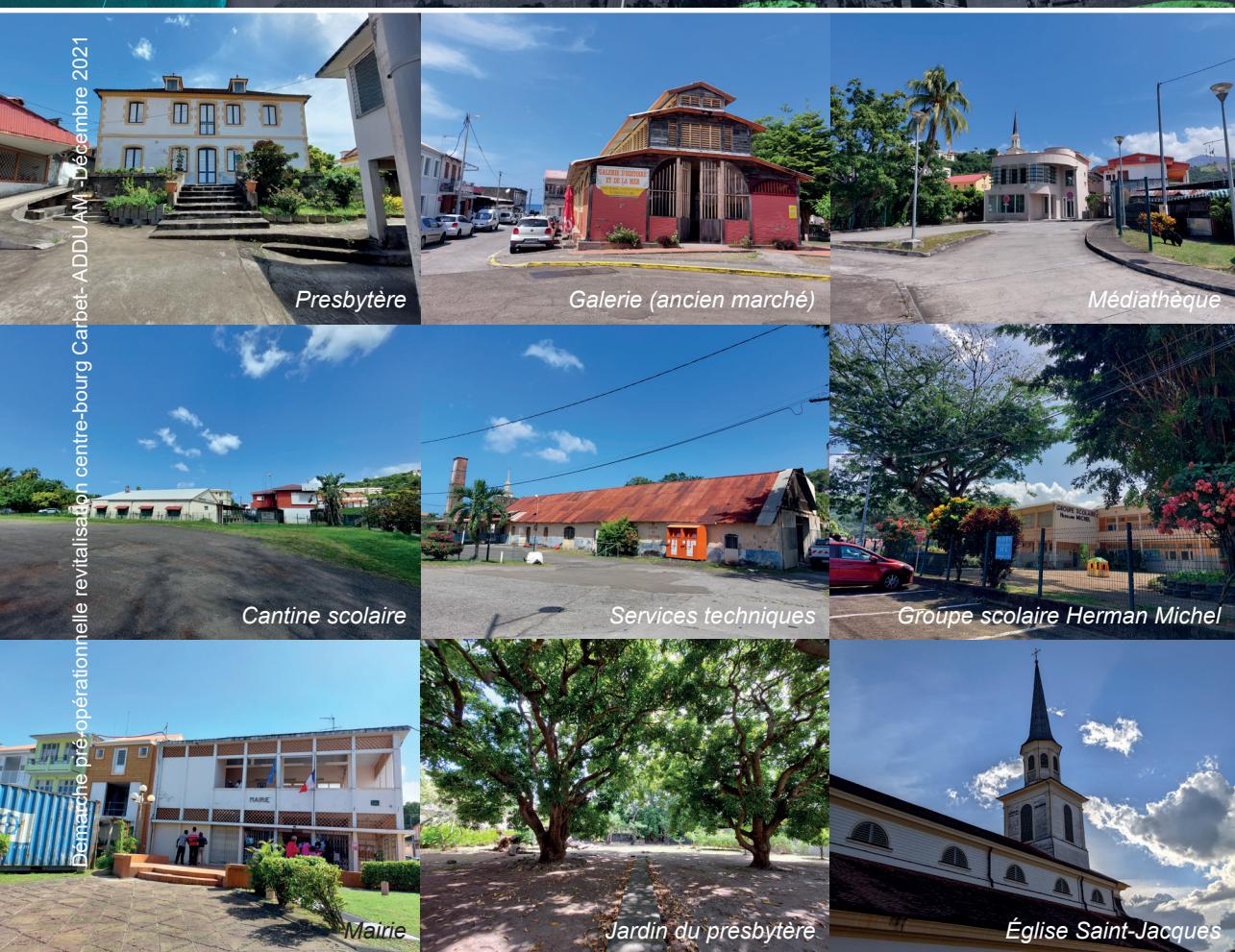
Le diagnostic de cette place se présente sous la forme d'une identification des atouts, faiblesses et enjeux issus des différentes visites de terrain réalisées au cours de l'année 2021 par les équipes

de l'ADDUAM. Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif mais de mettre en avant les caractéristiques spécifiques ou communes de ces places, sur lesquelles le projet va s'appuyer.

Équipements entre risques et normes



Demande pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet-ADDUAM -Décembre 2021



En dehors de la médiathèque, pas encore en service, les équipements publics présents dans le bourg du Carbet connaissent des dysfonctionnements principalement dus à leur ancienneté.

La mairie, place Jules Grévy, ne répond plus aux besoins fonctionnels liés à ce type d'équipement : l'accueil du public se fait dans des conditions précaires, les services sont installés dans des locaux exigus, la salle du conseil municipal, qui sert également de salle des mariages, ne permet pas d'organiser des réunions dans des conditions optimales (nuisances sonores). De plus, les services municipaux sont disséminés dans le bourg.

Le collège du Carbet est réparti sur deux sites. Le premier, place Jules Grévy et le second rue Schoelcher, au nord de la place. Outre cette distanciation qui pose des problèmes de logistique et de sécurité, les bâtiments du collège sont soumis à l'aléa submersion en raison de sa proximité avec la mer. Ce sont principalement les rez-de-chaussée qui sont impactés, les bâtiments en eux-mêmes étant, malgré leur âge, parfaitement aux normes.

Le groupe scolaire Herman Michel qui jouxte la Place des Caraïbes est quant à lui menacé par l'aléa sismique. Des études de confortement sont en cours en lien avec la DEAL. L'école mixte B située à Grand' Anse nord de l'autre côté de la place des Caraïbes, a été démolie en 2015 pour les mêmes raisons.

La salle paroissiale, Place Jules Grévy, implantée sur la même parcelle que l'église Saint-Jacques et le presbytère, présente une faible qualité architecturale et son manque d'entretien accentue cette impression. Cette salle, qui fut aussi un cinéma, n'est aujourd'hui que très rarement utilisée.

La cantine scolaire, coincée entre la RN2, le canal et des logements sociaux, présente un défaut majeur, son accessibilité. En effet, son enclavement fait que l'accès pour les écoliers est peu visible et pose surtout des problèmes de sécurité au niveau de la traversée de la RN2, les écoles étant aujourd'hui toutes situées de l'autre côté de cet axe.

Le centre culturel et associatif, surnommé le «petit SERMAC» par les carbétiens, est installé dans les locaux non démolis de l'école mixte B à Grand'Anse nord. Cet équipement connaît un certain succès auprès des habitants, tant par la programmation de ses événements que par son offre assez large d'activités. Comme pour la mairie, les locaux ne sont plus fonctionnels ce qui bloque la structure dans son développement. Cet équipement sera intégré dans le projet de village d'activités qui devrait voir le jour sur ce site.

Les services techniques de la ville sont implantés au pied de la cheminée de l'ancienne usine Dariste, avenue des droits de l'enfant. Cet équipement possède les locaux les plus vétustes parmi ceux du Carbet. Une délocalisation est envisagée sur une parcelle située à Longvilliers près de la piscine municipale.

La médiathèque quant à elle devrait ouvrir ses portes fin 2022 après la finalisation des travaux extérieurs (bâtiment et abords) et des aménagements intérieurs.

Enjeux :

- Moderniser, relocaliser et mettre aux normes les principaux équipements publics : mairie, collège, écoles, centre culturel ...
- Ouvrir au public la médiathèque,
- Trouver une nouvelle fonction pour le site de l'ancienne gendarmerie,
- Relocaliser les services techniques sur un site adapté.



CIRCULATIONS PIÉTONNIÈRES UN BOURG MARCHABLE ?

Les dimensions du bourg du Carbet, à fortiori celle du centre historique autour de la place Jules Grévy, sont celles d'un bourg dans lequel le piéton pourrait facilement trouver sa place pour cheminer d'un point à un autre. En effet, moins de six cent mètres séparent la rivière du Carbet et l'ancienne gendarmerie du nord au sud et moins de trois cent mètres entre la place des Alizés et le groupe scolaire Herman Michel d'ouest en est. Il en est de même pour la distance qui sépare les quatre places : un peu plus de deux cent cinquante mètres entre la place Jules Grévy et la place des Caraïbes, moins de trois cent entre cette dernière et la place des Alizés, moins de cent cinquante mètres entre la place du Mémorial des Peuples Amérindiens et la place Jules Grévy. De plus, si on fait le rapport distance/temps de parcours, toutes ces places sont à moins de cinq minutes à pieds les unes des autres.

Outre la distance et le temps, qui sont pour le moins raisonnables, il faut tout de même prendre en compte le climat de la côte Caraïbe. En effet, la température et l'intensité du rayonnement solaire rendent ces parcours difficiles une grande partie de la journée. Difficulté accentuée par le peu, voire l'absence, d'aménagements favorisant le confort de marche. Quand ils existent, ils sont souvent étroits, jalonnés d'obstacles ou interrompus par la voirie.

Les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont totalement absents malgré une topographie favorable à ce public.

Les traversées de la RN2 restent quant à elles anecdotiques et ne sont pas matérialisées dans la continuité des parcours piétons existants. En effet, seules deux traversées sont identifiables à hauteur du bourg : une première, en venant du sud,

au niveau de la poste et donc décalée de la continuité piétonne venant de la place des Caraïbes. Une seconde au bout de la rue Perrinon, à la sortie du bourg historique, permet d'accéder de l'autre côté de la nationale mais sur un trottoir étroit bordé par une clôture endommagée. Ces deux passages sont de fait insuffisants et mal positionnés. De plus, ils n'ont que très peu d'impacts sur la circulation automobile notamment avec la fréquence importante des poids lourds qui vont vers Saint-Pierre ou en reviennent.

La signalétique est également peu présente dans le bourg. Quand elle n'est pas absente, elle est noyée dans les enseignes commerciales ou de services qui brouillent la lecture des parcours.

Cependant, le bourg propose également quelques espaces ombragés permettant de protéger les usagers comme sur la place des Caraïbes ou sur la place Jules Grévy.

La présence de passages entre la rue Schoelcher et la RN2 est à souligner car ils créent des perspectives de qualité vers la mer et offrent des parcours ombragés, végétalisés et intimes.

Le parcours piéton n'est donc pas facilité dans le bourg du Carbet mais les espaces et les qualités nécessaires à la fabrication d'un parcours carbétien identifiable et confortable sont d'ores et déjà présents.

Enjeux :

- Assurer la continuité piétonne entre les différentes places, base du parcours carbétien,
- Aménager de nouvelles traversées de la RN2 en lien avec le parcours carbétien,
- Valoriser les passages piétons dans le bourg et intégrer les espaces de respiration ou de fraîcheur.



F O N C | E R
L O G E M E N T
h a b i t e r l e b o u r g

La notion d'habiter un bourg est essentielle dans la perspective de sa redynamisation. En effet, ses habitants en sont les premiers usagers et donc les plus demandeurs d'aménités urbaines.

Le bourg du Carbet comprend une dizaine de parcelles vides qui pourraient accueillir de petites opérations de logements à l'image de celles en cours de livraison place Jules Grévy et rue Doume, réalisées dans le cadre d'une Convention d'Action Foncière (CAFO) signée avec l'État et les collectivités.

Le gisement en terme de bâti dégradé (vacant ou non) et de ruines est également assez important avec une vingtaine de parcelles concernées.

Quant aux parcelles mutables, de tailles assez importantes, elles se situent plus en périphérie du bourg historique tel que le site de l'ancienne gendarmerie, au nord du bourg ou encore le site occupé par les services techniques de la ville. Ce dernier a d'ailleurs déjà trouvé sa prochaine fonction en accueillant le futur collège du Carbet, les services techniques étant délocalisés dans le quartier du Coin.

En matière de réhabilitation, certains bâtiments ont déjà fait l'objet d'une rénovation de qualité notamment place Jules Grévy et rue Schoelcher.

D'autres opérations de logements ont également été réalisées dans le bourg ces dix dernières années et présentent une bonne intégration urbaine et une architecture de qualité : une adressée à la place Jules Grévy (SMHLM), l'autre à l'extrémité nord de la rue Schoelcher (SMHLM).

En 2021, la ville a engagé une démarche d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le secteur du centre-bourg, accompagnée par les services de CAP Nord Martinique. L'étude pré-opérationnelle sera lancée en 2022 par l'intercommunalité. L'EPFL Martinique accompagne également la ville dans l'identification et la priorisation des parcelles à investir afin d'y construire du logement ou de donner de la place aux espaces publics et au stationnement.

La ville du Carbet n'est pas soumise à l'obligation de détenir 25% de logement social dans son parc de résidences principales sur son territoire. Néanmoins la municipalité souhaite répondre aux besoins de sa population en proposant une nouvelle offre de logements et en particulier dans le bourg. Cette politique répond à plusieurs objectifs dont la densification, la rationalisation des réseaux existants, l'apport de nouveaux habitants et ainsi de nouveaux usagers pour les activités, les commerces et les services du bourg.

Enjeux :

- Habiter le bourg pour le redynamiser,
- Favoriser une intégration urbaine et une architecture de qualité,
- Investir les parcelles mutables pour offrir des équipements publics de qualité,
- Utiliser les procédures en faveur de l'amélioration de l'habitat (OPAHRU, RHI, AAH ...).



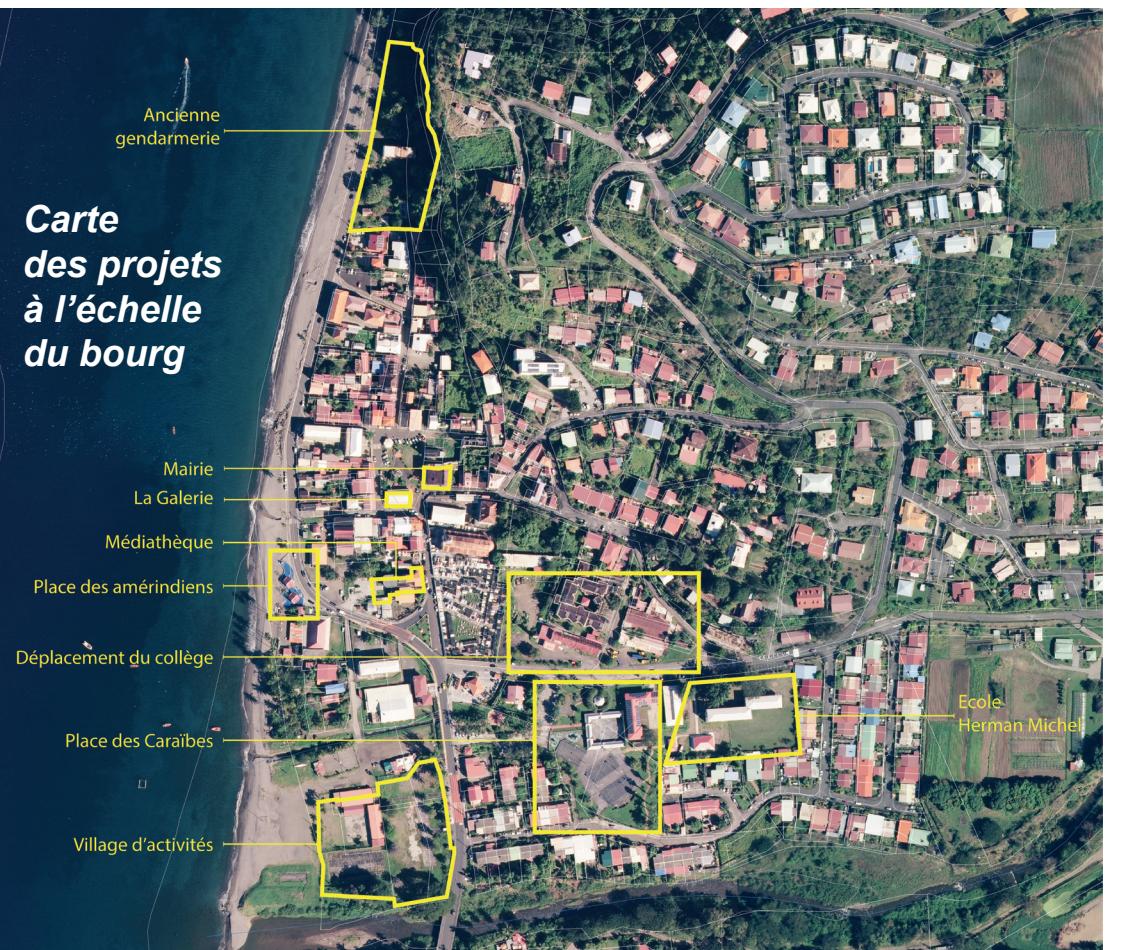
Les projets du bourg : une ambition affichée

De nombreux projets d'aménagement sont aujourd'hui en cours sur le territoire carbétien. Ces derniers sont principalement concentrés dans le bourg ou dans ses extensions. Il s'agit de projets variés, publics ou privés et sont en majorité liés aux équipements ou espaces publics. Quelques projets de logements sont également en cours dans le bourg et dans les quartiers comme à Lajus ou à Bout-Bois.

Le principal projet en cours, avec une thématique plus économique, est celui du futur village d'activités à Grand' Anse Nord en entrée de bourg. Ce projet aura un impact fort sur le paysage du bourg et sur son fonctionnement.

Le réaménagement de la place du Mémorial des peuples amérindiens et de la place des Caraïbes est également d'actualité pour la ville.

En matière d'équipements publics, ce sont la reconstruction de la mairie et la relocalisation du collège du Carbet qui constituent les priorités à long terme de la municipalité. À plus court terme, la ville travaille, avec ses partenaires, sur la finalisation des travaux et l'ouverture au public de la médiathèque. Les mêmes objectifs sont visés pour le centre d'hébergement sportif au Coin, près de la piscine municipale. L'avenir des sites de l'ancienne gendarmerie en sortie de bourg et de l'ancien hôtel Marouba au Coin préoccupe beaucoup l'édition dans un souci de développement économique autour du tourisme et de l'innovation. Enfin, en matière d'équipements publics et de sécurité, c'est le groupe scolaire Herman Michel pour lequel les études et les modalités de financement sont les plus avancées en partenariat avec les services de l'État.





L'immersion dans le bourg

Elle constitue une étape phare de l'élaboration du diagnostic et de l'ébauche du plan guide. L'immersion consiste en une résidence de l'équipe pluridisciplinaire durant plusieurs jours au sein même du bourg. Cette approche permet de rencontrer ceux qui vivent le bourg (habitants, commerçants, artisans, usagers du bourg, élus, techniciens de la ville), de constater les usages et d'observer le fonctionnement du bourg au long des différents jalons de la journée et de la semaine. L'immersion permet d'adopter autant la posture de l'habitant, que celle du professionnel, ou encore de l'usager de passage dans le bourg. La conception du projet peut ainsi être réalisée en portant une attention particulière à chaque problématique, et en conciliant les différents enjeux dégagés dans les solutions proposées.

Au Carbet, cette immersion sous forme d'atelier a eu lieu du 23 au 26 novembre 2021. Installée dans la galerie (ancien marché), au cœur historique du bourg, l'équipe projet était constituée d'une dizaine de professionnels dont six membres de l'ADDUAM. Pour les accompagner deux autres partenaires-experts, Juliette BAILLY-MAITRE de l'agence MUTABILIS paysage et urbanisme et Eduardo CHIATELLO, architecte. Une représentante de la DEAL, Noémie LAFOSSE, a également rejoint l'équipe durant les deux premiers jours.

Elle s'est déroulée en quatre étapes principales avec un fil conducteur, ce dernier étant constitué des entrevues avec les différents acteurs que nous avions préalablement contacté afin de les rencontrer lors de cette semaine. Le contenu de ces rencontres est détaillé dans le chapitre suivant «parole aux habitants».

La première étape, le diagnostic en marchant : tous les membres de l'équipe ont cheminé durant toute la première journée afin de prendre le pouls de l'activité du bourg, de bien en cerner les limites, d'apprécier les usages de ses différents espaces publics, de confirmer sur site les atouts, faiblesses et enjeux révélés dans le diagnostic préalable.

La seconde étape, révéler les thématiques de travail : à partir du diagnostic en marchant, des réponses au questionnaire distribué les semaines précédentes et des premiers entretiens sur site, l'équipe a mis en exergue les thématiques de travail sur lesquelles va s'appuyer le projet d'aménagement global du bourg et en déterminer les sites clés.

La troisième étape, la première formalisation du projet : le travail a donc été réparti entre tous les membres de l'équipe afin de commencer à esquisser et schématiser le projet pour le bourg dans son ensemble et pour les sites clés. Cette étape permet également de commencer à élaborer le discours, l'histoire qui accompagne le projet et qui va permettre à l'équipe de transmettre, de partager avec les élus, les techniciens, les habitants qui seront en charge de le mettre en œuvre.

La quatrième étape, la transmission et le partage du projet : la dernière après midi de cette semaine a été l'occasion de présenter aux élus et techniciens de la ville les résultats de cette semaine de travail intensif. Outre la présentation, cette étape permet de confronter les actions proposées à ceux qui vont les mettre en œuvre et qui ont la capacité d'amender le projet au regard de leur pratique quotidienne du territoire et du bourg en particulier.



L a p a r
a u x h a b i t a n t s
d e s t r é s o r s
e t d e s m a n q u e s

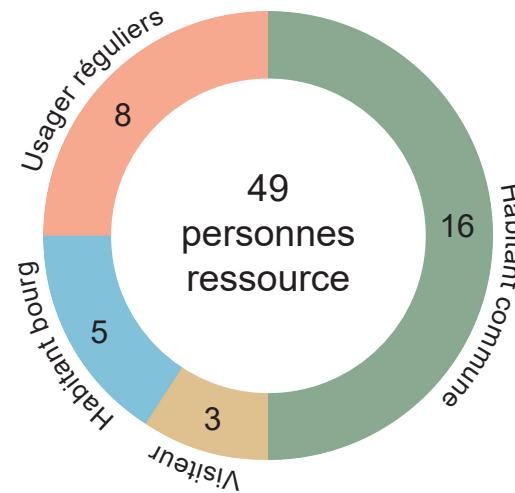
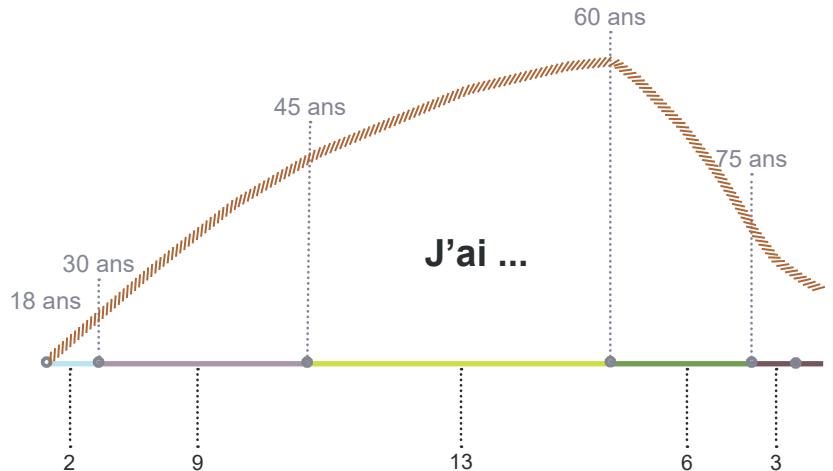
L'immersion au centre-bourg du Carbet a été l'occasion de recueillir la vision d'une cinquantaine de ses habitants et usagers. Parmi eux, 34 ont participé au questionnaire habitant qui avait été distribué dans les boîtes aux lettres du bourg et diffusé en ligne et une quinzaine d'habitants, commerçants, élus et techniciens ont été entendus en entretien (M. Le Maire, M. Orville, Mme Ozier-Lafontaine, Mme Sainte-Rose, Mme Zébo, M. Ledru, M. Justin, Mr Saint-Jean-Thérèse, M. Fraizy, M. Gémieux, M. Cardon, M. Ariel, M. Crémas, Mme Dauler-Bont et Mme Bélizaire).



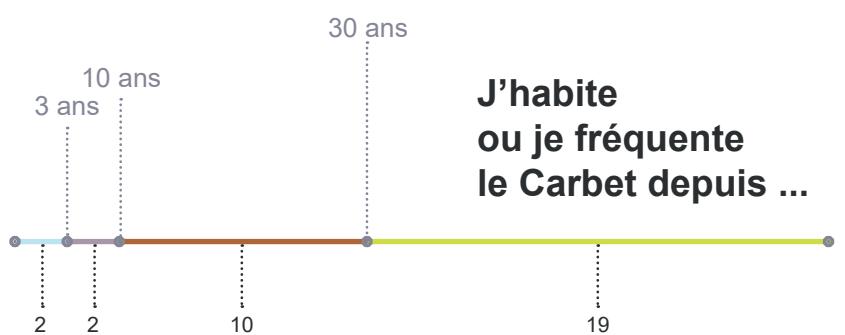
Concernant le premier niveau de concertation, le questionnaire habitant, les participants sont en majorité des habitants de la commune (16) mais peu d'entre eux habitent le bourg, les autres étant des visiteurs occasionnels ou des usagers réguliers. Ils ont pour la plupart entre 45 et 60 ans (13 participants). Les jeunes

sont peu représentés avec seulement 2 participants entre 18 et 30 ans et aucun en dessous de 18 ans. Les personnes âgées sont également sous-représentées avec seulement 3 participants de plus de 75 ans. La majorité vit dans un contexte familial c'est à dire avec au moins un enfant, en couple ou avec un parent. Seules 5 personnes vivent seules. Enfin, nombre d'entre eux fréquentent le Carbet ou l'habitent depuis plus de 30 ans, et seuls 4 depuis moins de 10 ans, ce qui témoigne d'un attachement particulier au Carbet et qui encourage la participation au questionnaire.

Le questionnaire reposait sur plusieurs axes destinés à mieux comprendre le regard des habitants sur le bourg. Les entretiens étaient également construits sur les mêmes thématiques. D'abord, il s'agissait de définir un périmètre au bourg. Pour la quasi-totalité des participants, ce périmètre comprend le quatuor mairie-église-collège-pied d'esclave, même si certains choisissent uniquement la place Jules Grévy. Une plus faible part a intégré la poste et les écoles, et le centre culturel et la place des Alizés arrivent en dernière position des choix de périmètres. Le bourg semble donc avoir une organisation en plusieurs pôles : le cœur historique autour de la place Jules Grévy et le bourg élargi qui s'étendrait jusqu'à la rivière au Sud, l'ancienne gendarmerie au Nord (qui fait débat car certains participants ne l'intègrent pas au bourg) et les écoles vers la route des pitons.



La parole
aux habitants



Ensuite, les participants devaient évoquer les lieux fédérateurs du bourg élargi: l'église arrive en tête, suivie de très près par la plage. On retrouve ensuite la mairie, les écoles, les épiceries et supermarchés, les restaurants et la poste. Les fonctions commerciales, administratives et récréatives sont surtout mises en avant. Cependant, les places du bourg sont peu évoquées contrairement à la plage qui est plébiscitée comme un espace extrêmement fédérateur, bien qu'en dehors du périmètre du bourg.

Le besoin d'une circulation apaisée est beaucoup revenu, aussi bien dans les questionnaires que dans les entretiens. Les participants souhaitent également plus de commerces, de services et d'animations : on pense notamment à la médiathèque qui est très attendue, un centre commercial et un marché comme vitrine des produits locaux. La question du lien intergénérationnel entre les classes d'âges avancées et les jeunes a souvent été évoquée, en insistant sur la nécessité de recréer du lien et des activités communes. Le vieillissement est en effet un sujet important pour de nombreux participants qui soulignent le manque de services de santé et d'accueil.



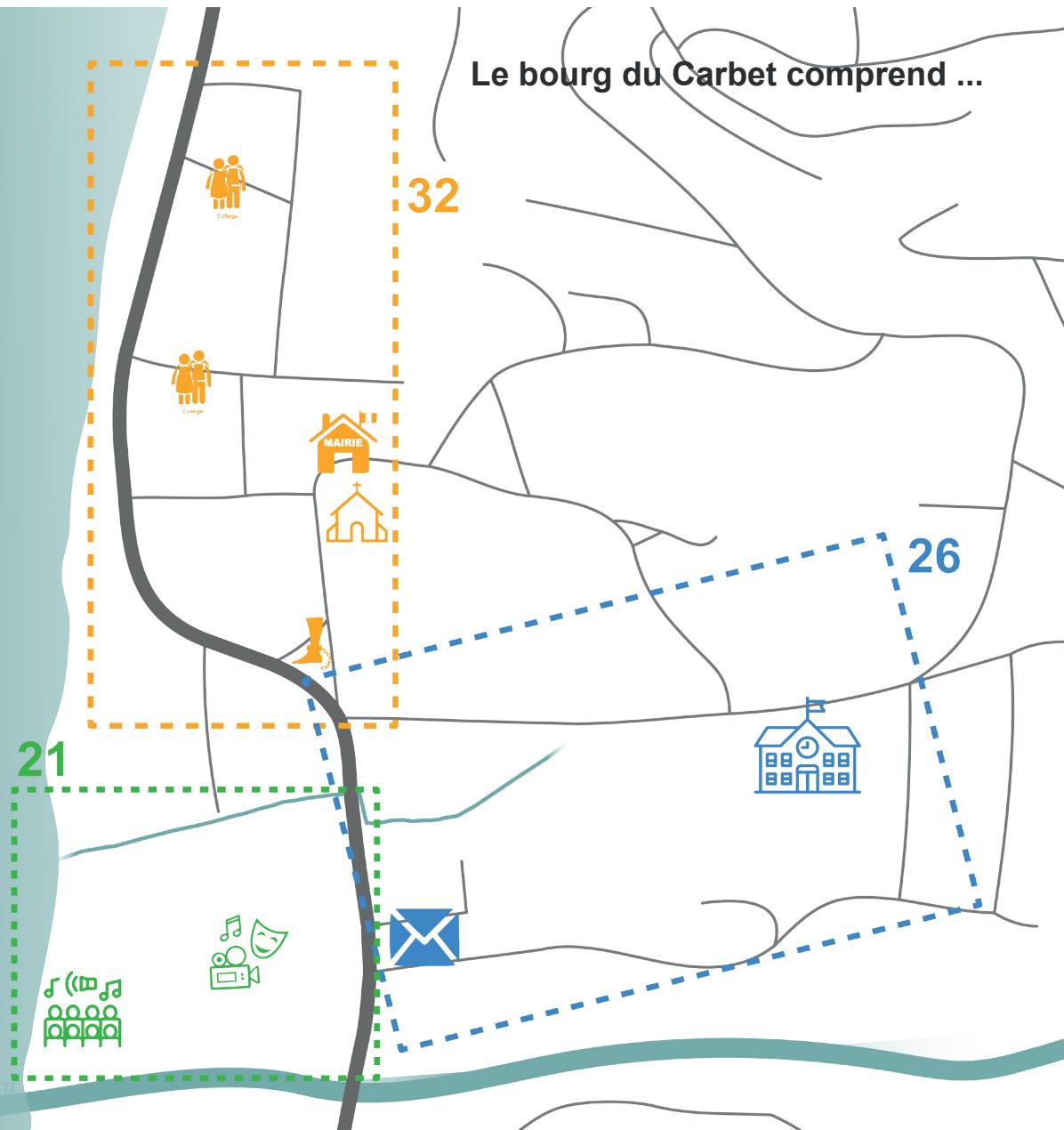
D'ailleurs, la gastronomie arrive en tête des usages renseignés par les participants au questionnaire (essentiellement sur la plage), suivie par l'événementiel, l'église et le cimetière. La plage et les fonctions administratives semblent être les points chauds de la vie locale. On retrouve aussi des activités quotidiennes comme la promenade, les activités culturelles, la rencontre entre habitants, prendre un goûter, aller à l'école et au collège, travailler et le sport qui est le dernier mentionné par les participants.

Si la vie locale du bourg du Carbet est rythmée par cette diversité d'usages, des manques ont été identifiés, et en particulier en lien avec la circulation.

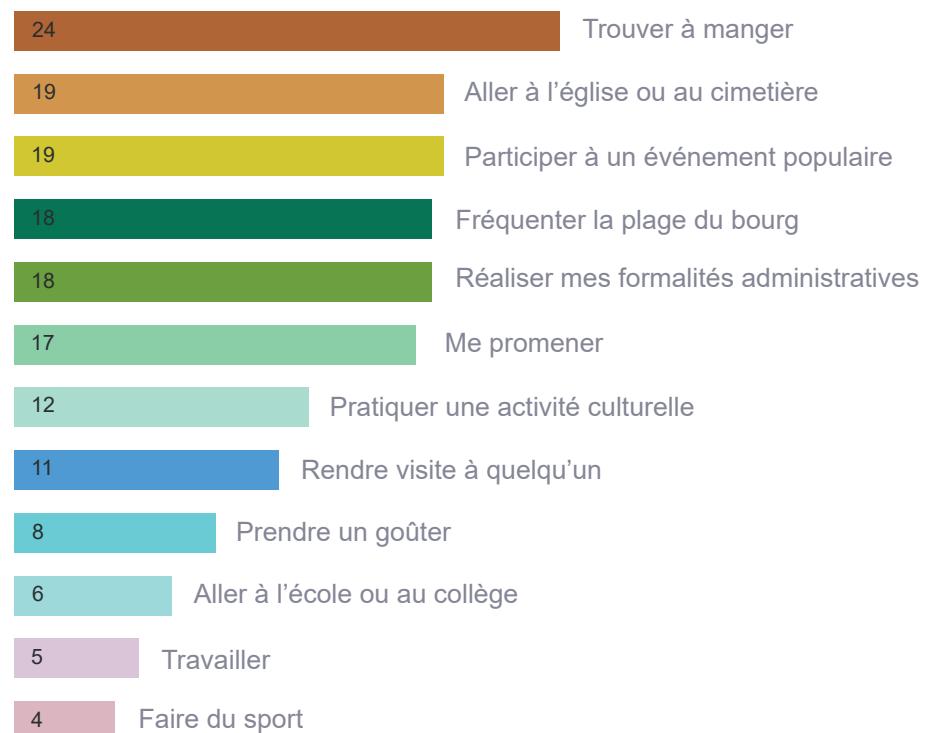
Enfin, le questionnaire et les entretiens amenaient les participants à révéler leurs coups de cœur, ce qui pour eux fait la singularité du Carbet. L'accueil des carbétiens, le calme, les traditions et l'histoire, le coucher du soleil, le sentiment de sécurité, les places, la plage, la rivière sont autant de lieux et de moments cités comme qualités du bourg. Un verbatim, constitué de citations issues des entretiens mais aussi des questionnaires, permet de dresser un portrait du bourg du Carbet, vu par ses habitants et usagers.

Plusieurs thématiques sont ressorties :

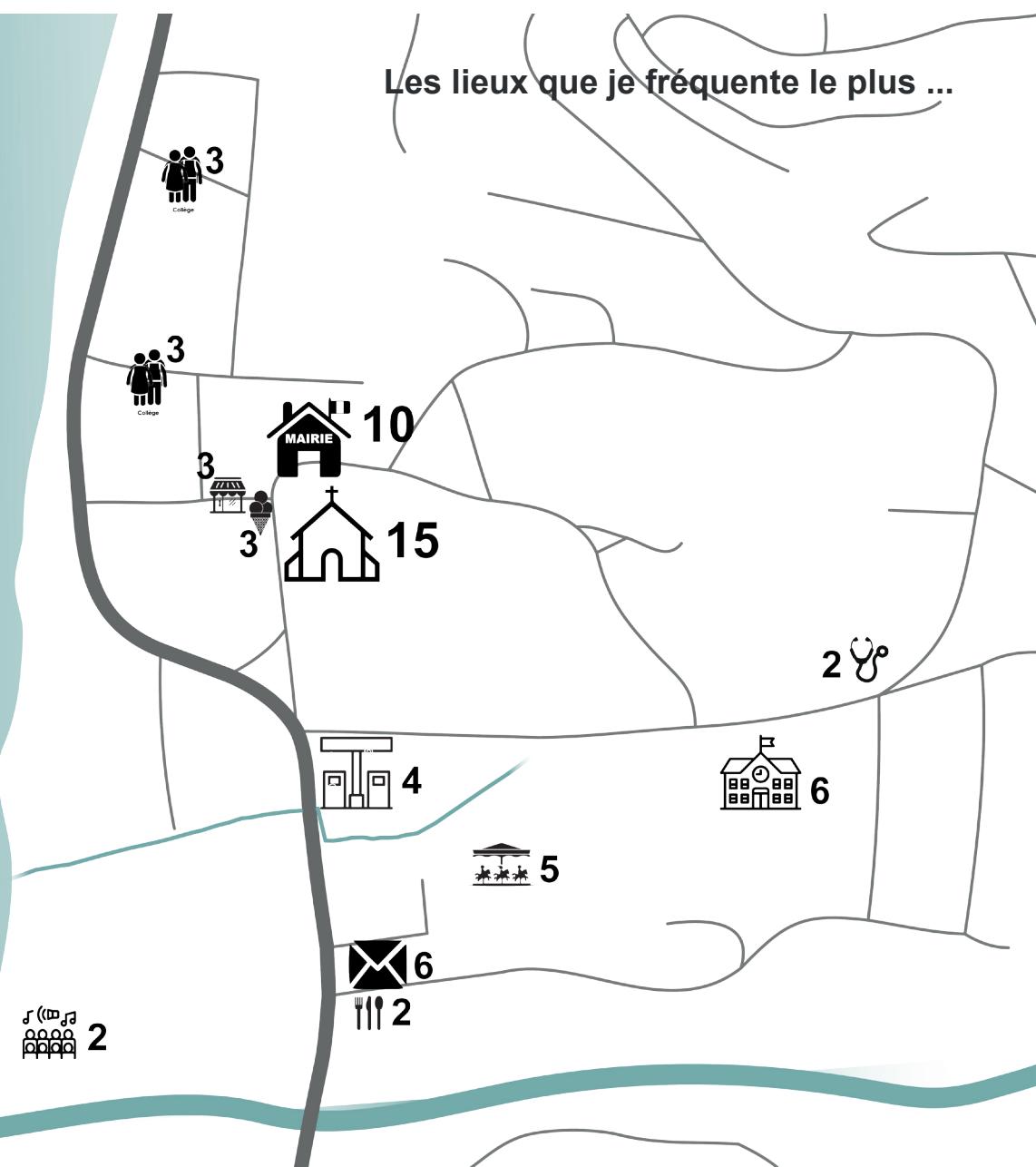
- L'identité du bourg : il y «fait bon vivre», c'est un «jardin d'eau» où l'«eau est omniprésente»,
 - Son positionnement géographique: le Carbet est «le carrefour du Nord Caraïbe», une «plaque tournante» qui doit s'inscrire dans «une complémentarité avec les autres communes» et non pas les «concurrencer».



Quand je me rends au bourg c'est pour ...



Les lieux que je fréquente le plus ...



- Son histoire : le bourg est vu comme le « cœur historique » de la commune, autour de la place Jules Grévy, les habitants y avaient « beaucoup de traditions », un « circuit pour les visiteurs qui mettrait en avant le passé comme le présent » et qui « valoriserait le tissu urbain et historique »,

- Ses places : au bourg, il y a « de jolies places », qui ont chacune leur identité propre avec des fonctions précises. « La place des Caraïbes est la place des jeunes », elle est « peu utilisée car il manque des propositions pour la faire vivre ». « La place des Alizées est un lieu de rêve ou l'on s'évade », un lieu aussi festif et animé de façon ponctuelle. La « place Jules Grévy est le cœur historique » qui « manque de visibilité suite au détournement de la route nationale ». La place du mémorial des peuples Amérindiens qui est un « lieu de mise en valeur de l'histoire », un « lieu hautement patrimonial » qui est ouvert sur la mer et assez fréquenté,

- Des propositions pour améliorer le bourg : réduire la « circulation infernale », créer des « jardins partagés », impulser la « participation des seniors à la relance du Carbet en accompagnant

La parole aux habitants

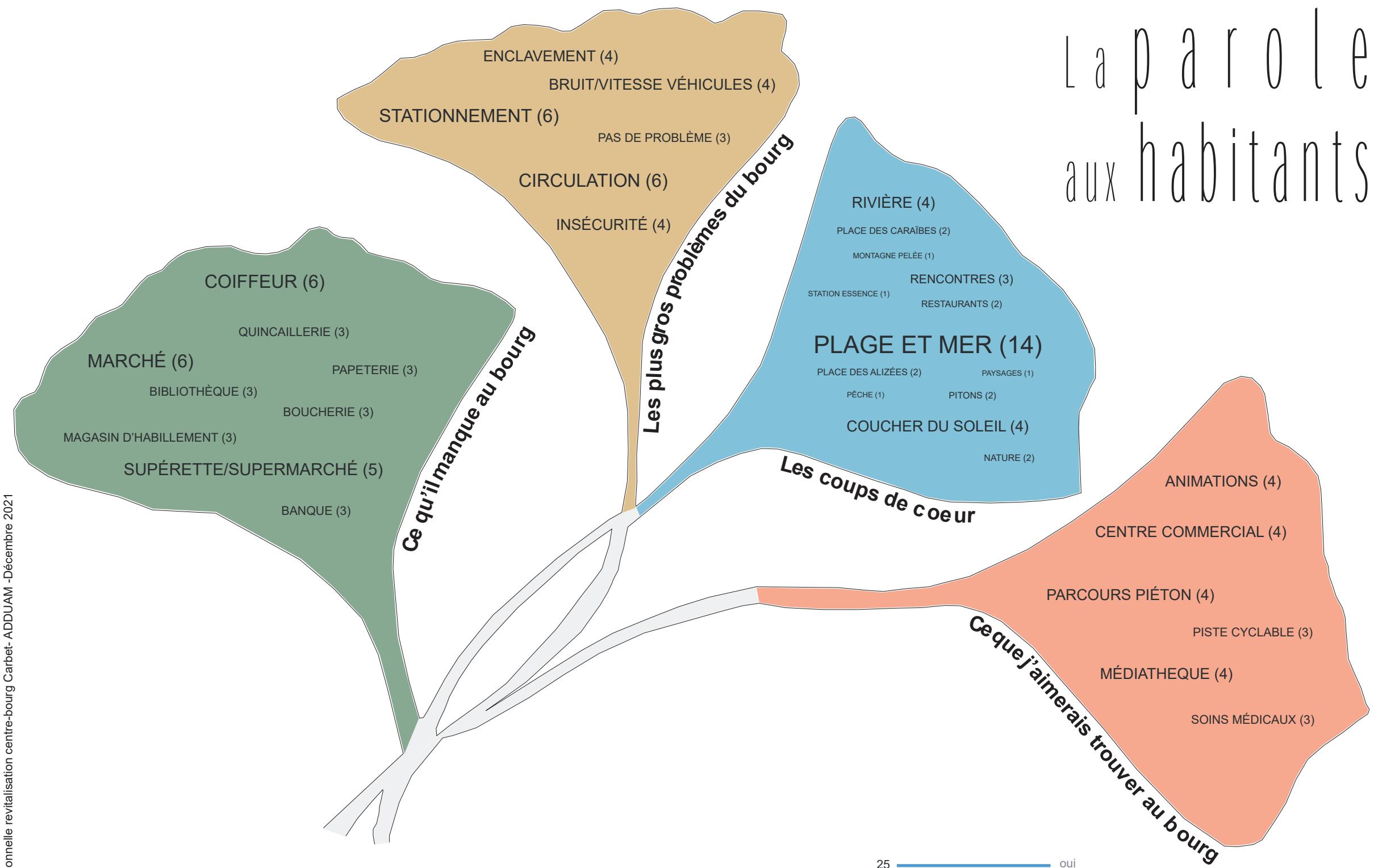
les jeunes », lancer des « chantiers d'insertion » qui pourraient « réhabiliter les anciennes maisons », refaire la mairie, proposer les « animations de la médiathèque sur la place du mémorial des peuples Amérindiens ».

En somme, les réponses au questionnaire et les entretiens avec les personnes ressources sont un matériau précieux pour notre équipe. Les différentes lectures du territoire et les propositions formulées nous ont accompagné tout au long du projet, du diagnostic au schéma de référence.



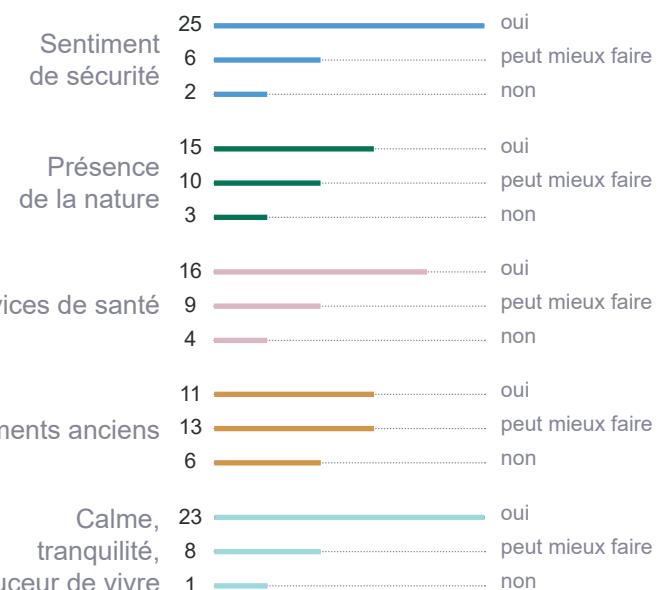
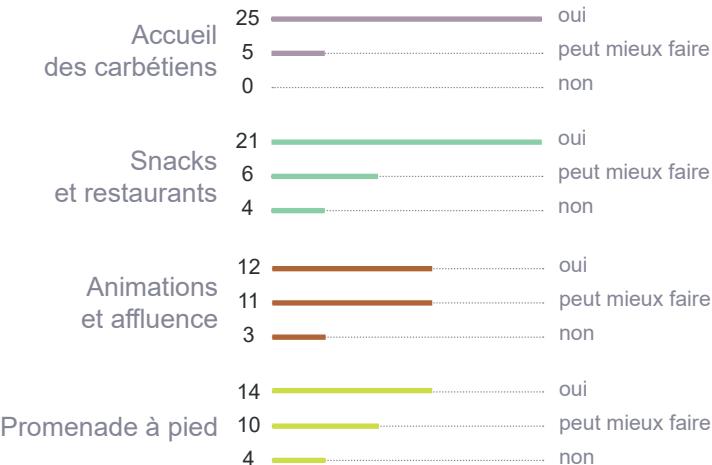
Fresque Place des Caraïbes

La parole aux habitants



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet - ADDUAM - Décembre 2021

Ce que j'aime au bourg du Carbet ...





Pièce d'eau à l'avant du presbytère

Passage Ernest Michel

«La place des Caraïbes n'est pas assez utilisée : il manque des propositions d'**animations pour la faire vivre**»

«Il fait **bon vivre** au Carbet»

«Le Carbet est un **jardin d'eau**»

«Les **jeunes** sont à la **place des Caraïbes**»

«Il n'y a **pas vraiment d'endroit dédié où se rencontrent les gens**»

«On observe un vrai **dépeuplement et vieillissement**»

«Nous avons besoin de **vitrines pour nos produits locaux**»

«Il faut **mettre en valeur les passages**»

«Il y a des **gens de partout** qui viennent au Carbet»

«La circulation doit **s'apaiser**»

«Les commerces ont besoin de **visibilité**»



Place du mémorial des peuples amérindiens

Presbytère

«La pêche à la senne est un moment de convivialité»

«Le Carbet est le **carrefour du Nord Caraïbe**»

«Au Carbet, c'est facile de passer **de la ville à la campagne**»

«Avant, il y avait **beaucoup de traditions** au Carbet»

«Les seniors peuvent participer à la relance du Carbet en accompagnant les jeunes»

«Le Carbet est devenu un **lieu de résidence, une ville dortoir**»

«Je souhaite retrouver de **jolies places**»

Paroles d'habitants

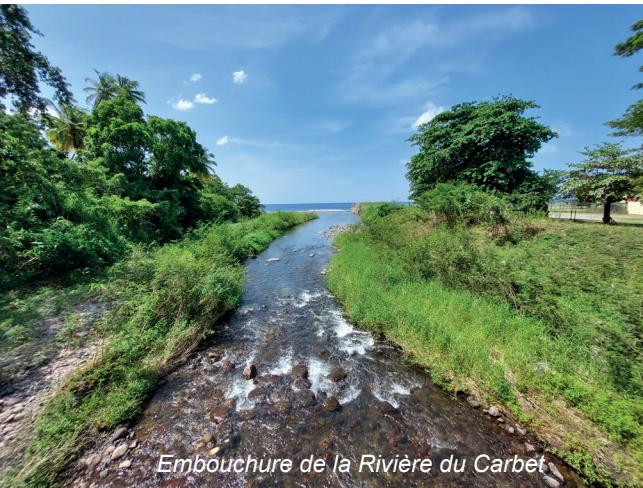
«La médiathèque aura besoin de visibilité et de communication»

«La place Jules Grévy était animée avant»

«L'eau est omniprésente au Carbet»

«L'identité carbétienne c'est l'**authenticité, l'accueil et la joie de vivre**»

«Les **animations de la médiathèque** pourraient avoir lieu sur la **place du mémorial des peuples amérindiens**»



Place des Caraïbes

Embouchure de la Rivière du Carbet

«La place des Alizées est un **lieu de rêve** où l'on s'évade»

«La place Jules Grévy est le **coeur historique** du Carbet»

«Il y a une **complémentarité** entre le Carbet et les communes du **Nord-Caraïbe**»

«La **circulation est infernale**»

«La **mairie doit être rénovée**»

«Les **jardins partagés** sont vecteurs de lien social et de bien-être»

«Il faudrait un **circuit destiné aux visiteurs** pour mettre en avant le passé et le présent»

«Des **chantiers d'insertion** pourraient permettre de réhabiliter les anciennes maisons»

«Le **coeur historique n'est pas assez visible**»

«Le Carbet est chargé d'histoire : il faut créer un vrai **tissu mémoriel**»



Place des Alizés



Place Jules Grévy



Démarche pré-opérationnelle revitalisation centre-bourg Carbet-ADDUAM -Décembre 2021

SCHÉMA DIRECTEUR BOURG

À l'issue de ce diagnostic ciblé et des éléments pertinents recueillis auprès de la population, une stratégie de revitalisation a été proposée.

La commune du Carbet possède des qualités naturelles, plages, rivières, mornes et montagnes, qui sont la base de son attractivité. Sa situation géographique, comme une porte d'entrée vers Saint-Pierre, en font également un carrefour économique qui reste encore à développer.

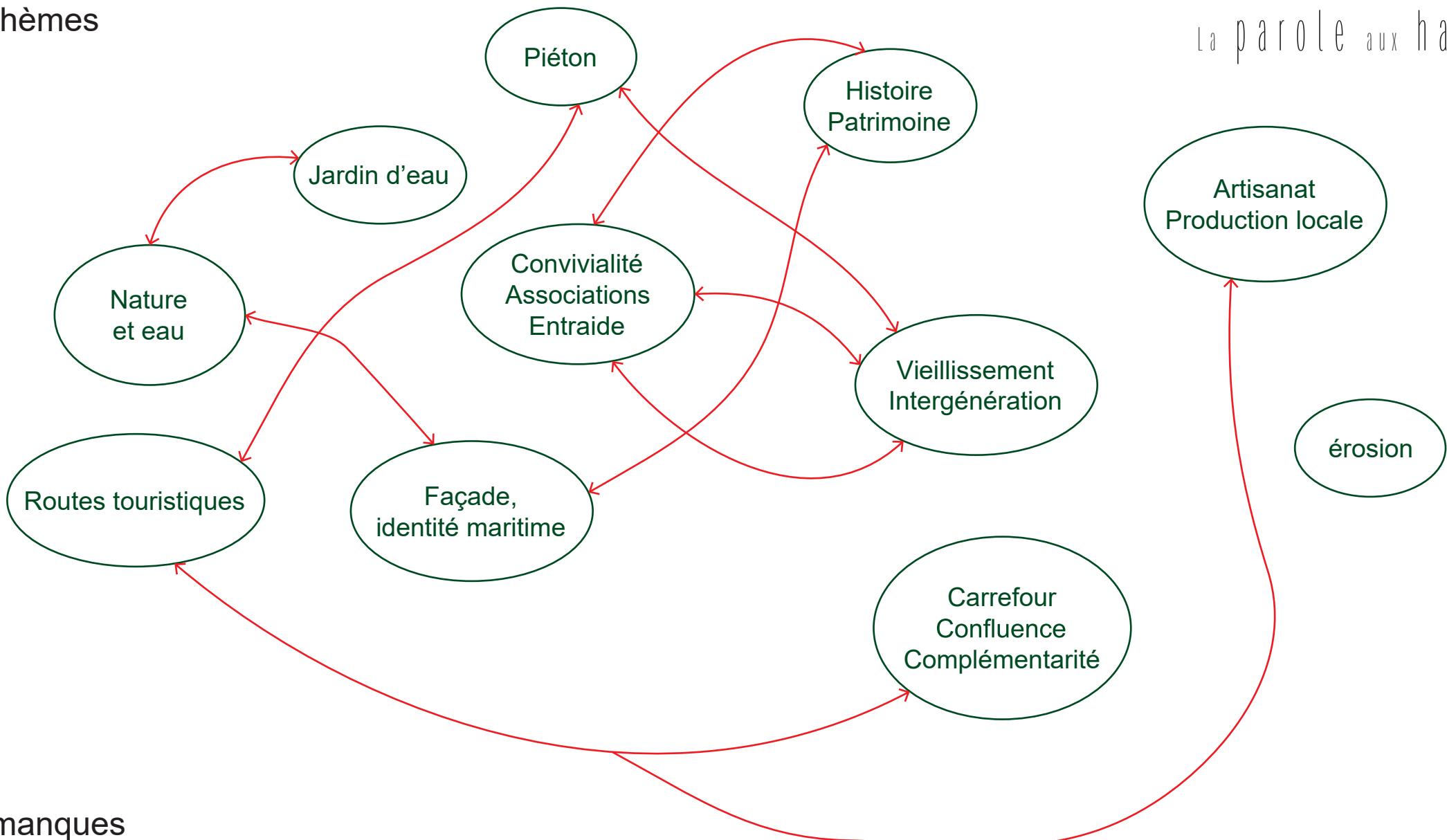
Le centre-bourg quant à lui est encore aujourd'hui un ensemble d'éléments juxtaposés, quoi que constitutifs d'une armature urbaine, mais parfois invisibles et surtout non reliés entre eux. L'objectif de ce travail va donc porter sur deux éléments qui vont permettre de structurer le bourg et surtout de le rendre lisible : d'abord la **fonctionnalité des espaces publics** et notamment de ses places

et des équipements publics qui s'y adressent. Ensuite, **l'affirmation du parcours carbétien** à travers la fabrication ou la valorisation d'un parcours piéton clair et sécurisé et affirmant la notion de bourg marchable.

En complément de ces deux grandes thématiques, le projet donnera quelques solutions sur la façon d'habiter le bourg du Carbet dans un souci de renouvellement urbain apaisé. Le traitement de la Route Nationale 2 qui traverse ce bourg et la question de ses entrées seront également évoqués afin de compléter la stratégie d'aménagement. Cette dernière permettra à la commune du Carbet d'impulser la dynamique de passage du projet à sa réalisation dans le temps plus ou moins long qu'est celui du développement de la ville.

Les thèmes

La parole aux habitants



Les manques

Espaces piétons

Stationnement

Commerces de proximité

Marché

Espaces de vente

de produits locaux

Animation culturelle

Accompagnement

du vieillissement

Artisanat

Boutiques touristiques

Pistes cyclables

Parcours de skate

Parcours santé

Médiathèque

Réhabilitation

du patrimoine bâti

Espace fédérateur

Espace de lien social

Avant de commencer à esquisser le projet nous avons réalisé un travail d'identification des thématiques récurrentes issues des paroles d'habitants. Nous en avons relevé une dizaine et constaté qu'il y avait un lien entre toutes ces thématiques, la nature et l'eau, la place du piéton et le centre bourg, l'histoire et le patrimoine, l'intergénérationnel et le convivial, l'identité du Carbet et la façade maritime ... en dehors de ces liens, certains thèmes se sont affirmés tels que la place de l'artisanat, de la production locale, la notion de risques souvent liée à l'érosion du littoral.

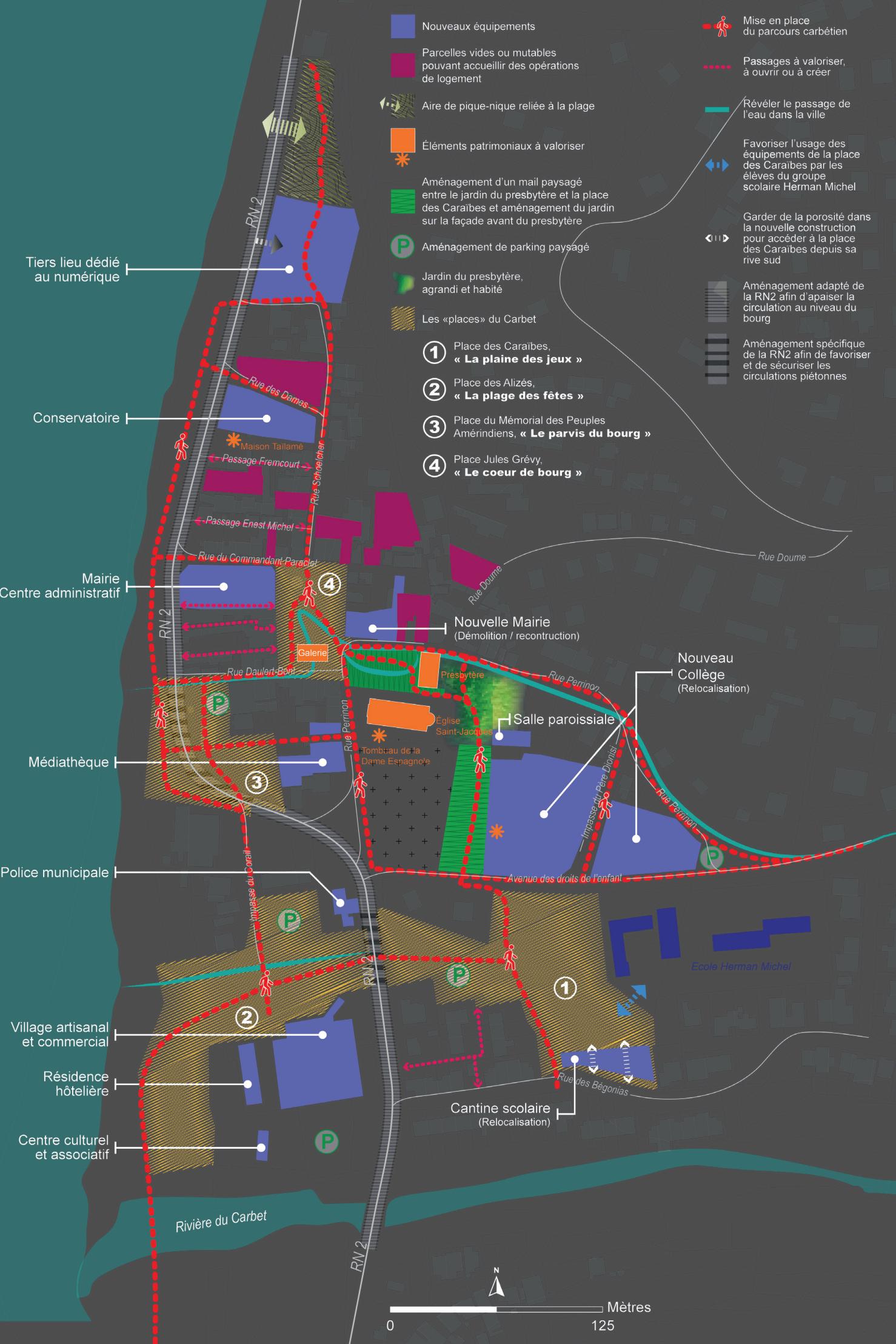
La thématique de la convivialité nous est apparue essentielle. Cette convivialité que l'on va retrouver à travers tous les éléments qui vont être présentés dans la suite de document.

L'autre travail réalisé sur la base des paroles d'habitants est l'identification des manques, des éléments qui font la ville, qu'il s'agisse d'éléments ayant existé puis disparu ou n'ayant jamais existé mais s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour la population. Ces principaux manques sont donc la place pour le piéton, le stationnement, les commerces de proximité, le marché, l'animation sur certains secteurs du territoire, l'accompagnement du vieillissement, la médiathèque, cette dernière pour laquelle les habitants ont une forte attente, montrant l'attachement de la population à la culture et à la transmission.

Les propositions qui vont suivre dans le schéma directeur et ses déclinaisons par secteur prennent en compte ces manques afin de les combler à travers des actions adaptées et partagées.

Un autre élément, la mise en valeur du patrimoine à l'image du presbytère ou de la maison Taïlamé qui ont bénéficié d'une réhabilitation de qualité. Les habitants voudraient voir cette action appliquée plus généralement dans le bourg pour des bâtiments publics, comme la galerie, mais également pour des maisons d'habitation telles que celles situées rue Schoelcher.

Dernier élément, la Place Jules Grévy, que les habitants souhaitent voir redevenir l'espace fédérateur, l'espace de lien social, avec le confort d'un espace public contemporain et adapté.



R e n d r e
l e b o u r g
l i s i b l e

« Quand on fait du projet, il faut se masser l'œil dans un sens et dans l'autre » : cette phrase introductive, exprime la nécessité de faire des allers-retours, des zooms avant, des zooms arrière, pour regarder les choses sous différents angles. Ici, avec ce schéma directeur, si on se positionne à l'échelle du bourg élargi, c'est-à-dire depuis la rivière jusqu'au site de l'ancienne gendarmerie, on observe une résille d'espaces publics avec de places assez impressionnantes. Rares sont les communes de 3 500 habitants avec autant de places.

Cependant, ces espaces souvent qualifiés de place, ne jouent pas forcément ce rôle et manquent couramment de complémentarité entre eux. C'est la raison pour laquelle ici, chaque place retrouve une fonction et l'intitulé correspondant :

- La «plaine des jeux» pour la place des Caraïbes, justifiée par tous ses programmes de mutualisation intergénérationnelle (sport, famille, jeux),
- La «plage des fêtes» pour la place des Alizés, façade maritime du bourg, véritable amphithéâtre sur la mer, avec son sol atypique en sable et son caractère très événementiel et ponctuel,
- Le «parvis du bourg» pour la place du mémorial des peuples Amérindiens, qui va ouvrir le bourg sur la mer et faire comprendre à l'automobiliste qu'il est dans le cœur du bourg,
- Le «cœur du bourg» pour la place Jules Grévy, qui concentre tous les organes qui font la ville (mairie, église, halle, commerces, services ...).

Pour assurer la continuité entre ces différents espaces publics, l'idée est de créer un parcours piéton complètement protégé, le «parcours carbétien». Ainsi ces places sont reliées entre elles avec des traversées qu'il faudra matérialiser et sécuriser. En récupérant de l'espace, on retrouve de la lisibilité, de la qualité, de l'ombre, le sentiment d'une ville où il y a la place pour le piéton, où il y a du bien-être possible.

Partons donc dans ce parcours carbétien dont le point de départ est le cœur du bourg, la place Jules Grévy.



Le parcours carbétien, le lien entre les espaces publics

En passant par le jardin du presbytère et par cet espace transitoire qu'il va falloir aménager entre le cimetière et le projet du nouveau collège, on peut directement accéder à la place des Caraïbes, la plaine des jeux. Le collège va être relocalisé sur les parcelles aujourd'hui occupées par les services techniques installés dans des bâtiments vétustes. **Le parvis du collège viendra s'installer sur l'Avenue des Droits de l'Enfant**, face à place des Caraïbes. Une voie publique piétonne permettra également de relier la rue Perrinon à l'Avenue des Droits de l'Enfant. L'aménagement de ce passage devra être intégré au projet du collège.

La place des Caraïbes est un espace mutualisé et fédérateur à l'intérieur du bourg notamment grâce à la proximité du groupe scolaire Herman Michel. Sur la rive sud de cette «plaine des jeux», le long de la rue des Bégonias, nous proposons de dégager du foncier afin de relocaliser la cantine scolaire ou d'y implanter des logements. Cela permettrait, entre autres, de sécuriser l'accès à cet équipement pour ses usagers (élèves, enseignants, personnel municipal ...), sans avoir à traverser la RN2 comme c'est le cas aujourd'hui.

En poursuivant notre cheminement, il est possible de rejoindre la place des Alizées depuis la place des Caraïbes en traversant la route nationale. Afin de ne plus «subir» le passage de cette route très fréquentée au milieu du bourg, il faut inciter les automobilistes à rouler moins vite sur cette voie, en réduisant la place de la voiture et donnant plus de place au piéton. Pour avoir ce sentiment d'être en ville, la stratégie consiste à aménager des voies plus fines, à tenir les façades, à mettre en place des trottoirs ...

Le projet de village d'activités, autour duquel s'articule la place des Alizées, demandera un travail complémentaire sur les façades pour qu'elles soient plus urbaines, alignées, tenues ... Il est très important de travailler sur les qualités architecturales. Ce projet de village d'activités répondra aux services et commerces implantés de l'autre côté de la route, le restaurant, la poste et la boulangerie, qui ont déjà des façades bien tenues.

Pour arriver à la plage des fêtes, place des Alizés, on pourrait simplifier l'accès actuel et travailler en belvédère, afin d'avoir un point de vue sur la place et sur la mer juste en face. Cet espace qui se veut tourné vers la mer, la rivière et le petit canal est un peu dépouillé en termes de végétal. L'idée est de reconquérir la place avec une continuité végétale, qui viendrait jusqu'à la place du mémorial des peuples Amérindiens, le parvis du bourg. La cantine scolaire actuelle serait démolie pour y aménager un parking végétalisé qui permettrait d'entrer sur la place des Alizés depuis le parvis du bourg mais également de proposer une nouvelle offre de stationnement.

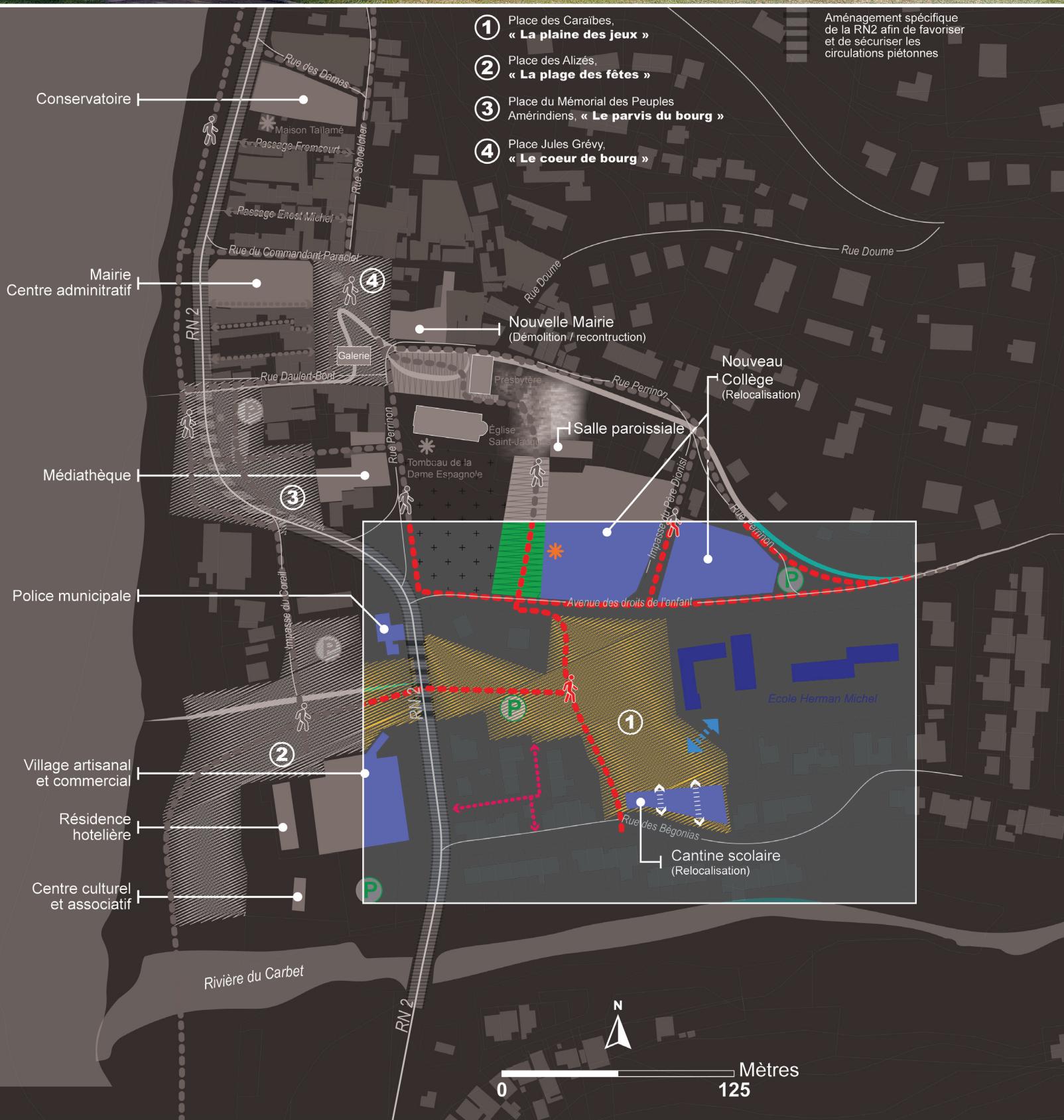
La place que nous avons intitulée «le parvis du bourg» est le point d'accroche pour signaler le bourg depuis le Nord. En valorisant le foncier au niveau du bâtiment de l'ancienne mutuelle, le parvis sera alors ouvert et la place s'étendrait jusqu'à la médiathèque. Avec l'apport de jardins et d'ouvertures vers le cœur du bourg, le parvis sera un élément clé du bourg, donnant envie aux gens de s'arrêter, de cheminer, de se poser ... En plus, il permet de valoriser de magnifiques points de vue sur la montagne, sur la mer et le centre-bourg.

La rue Dauler-Bont permet de rejoindre le cœur du bourg, la place Jules Grévy depuis la RN2. Cette dernière verra la démolition et la reconstruction de la mairie et l'ouverture de l'ancien marché en halle. Toujours en poursuivant le cheminement piéton, il est possible d'accéder au site de l'ancienne gendarmerie. Cette dernière viendra accueillir une mixité d'usages avec un programme alliant tiers lieu (pépinière, espace de co-working) avec des logements.

A proximité directe de la route nationale, l'idée est de faire savoir à l'automobiliste qu'il est en ville pour le faire ralentir. En aménageant un beau jardin avec des tables de pique-nique, en matérialisant des traversées piétonnes, en créant des trottoirs, l'automobiliste va commencer à réduire sa vitesse, le bâtiment annexe du collège, transformé en logements, servant d'accroche visuelle pour l'entrée de bourg.

Place des Caraïbes

la plaine des jeux



PARC SPORTIF et de Loisirs

- (Re)mettre en avant l'eau
- Stratégie végétale
- Restaurer de l'ombre
- Grandes surfaces ludiques polyvalentes
- Jeux pour tous
- Mutualisation

A venir des droits de l'enfant

Retourner l'école vers l'équipement sportif et de loisirs

Potentiel constructible = RDC ouvert côté place actifs

Programme en interface avec l'école

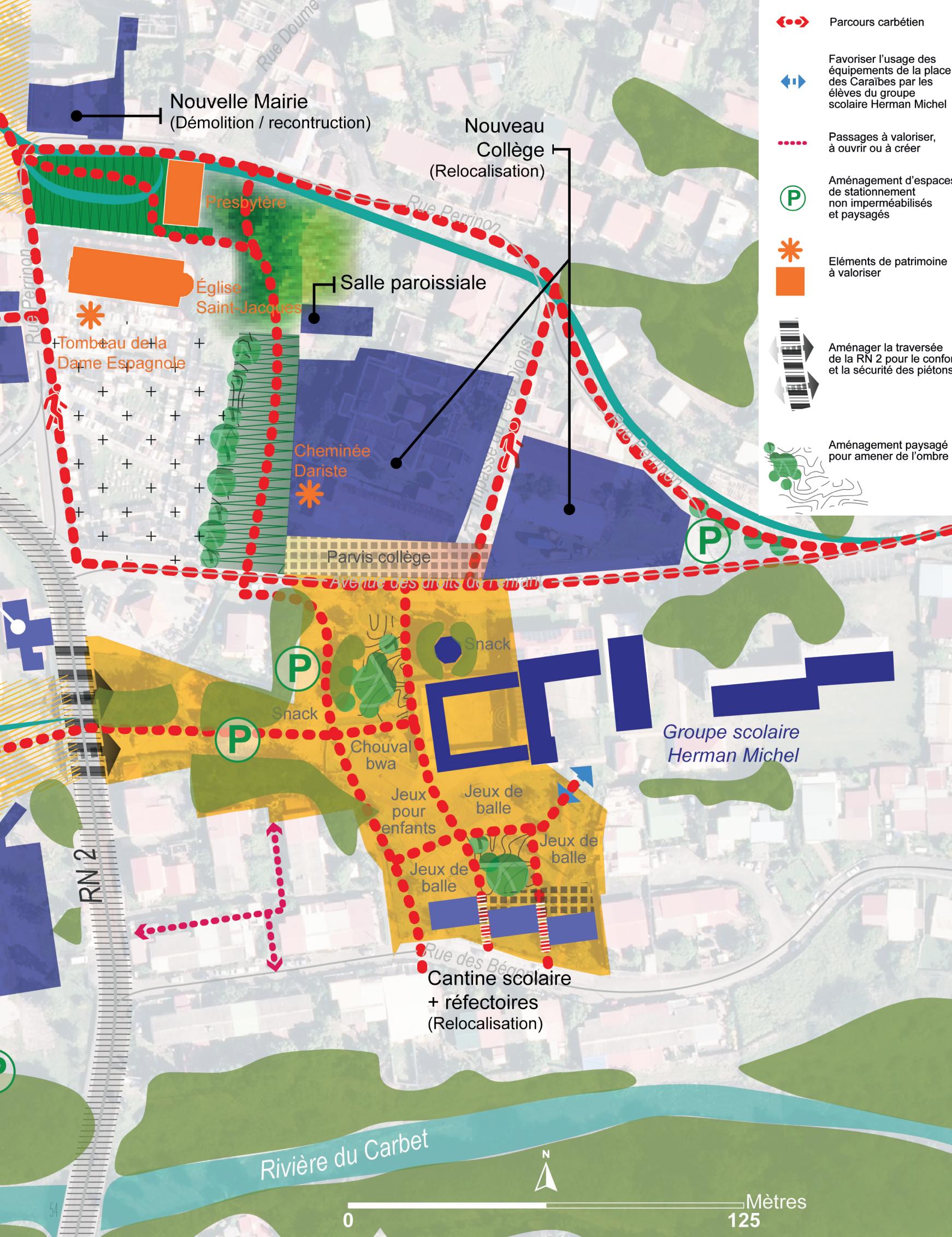
(jardins ? travail sur clôture ouverte, s/ plaine des jeux)

la plaine des jeux

retrouver une linéaire commerciale qualitative

évit de
balcon
facilité
d'accès
piétonne





Parcours carbétien

Favoriser l'usage des équipements de la place des Caraïbes par les élèves du groupe scolaire Herman Michel

Passages à valoriser, à ouvrir ou à créer

Aménagement d'espaces de stationnement non imperméabilisés et paysagés

Eléments de patrimoine à valoriser

Aménager la traversée de la RN 2 pour le confort et la sécurité des piétons

Aménagement paysagé pour amener de l'ombre

la plaine des jeux

UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Pour la place des Caraïbes, nous sommes restés sur la thématique de la «plaine des jeux» avec comme maîtres mots : sport de plein air, jeux pour enfants et famille. L'idée est de mutualiser les usages actuels en invitant les familles à la sortie des écoles. Pour ce faire, il s'agit de renforcer ces activités de plein air avec des jeux d'enfants mieux identifiés, non clôturés et avec l'apport d'équipements ou d'aménagements nouveaux permettant la pratique de sports différents. Cette idée de mutualisation, d'occupation de cet espace pour appliquer cette fonction nouvelle permettra d'en faire le cœur du jeu pour les familles et les habitants du Carbet, mais aussi attirera les visiteurs.

La construction du collège sur le site des services techniques de la ville, face à la place, créera un parvis donnant sur l'Avenue des Droits de l'Enfant. Ainsi, l'accès principal de cette plaine des jeux sera adressé sur l'avenue des Droits de l'Enfant devenant ainsi l'accès principal à la plaine des jeux.

Stationnement place des Caraïbes



LES ACCÈS À LA PLACE : DES LIAISONS COMPLÉMENTAIRES

La plaine des jeux est une place sur laquelle on peut accéder par différents endroits. Tout d'abord, il existe un lien entre la place Jules Grévy et la place des Caraïbes passant par le presbytère et son jardin, ce trésor de verdure et fraîcheur en plein bourg. Cette liaison se poursuit par l'espace entre le cimetière et le projet du collège qu'il va falloir aménager en utilisant la topographie et intégrant la cheminée Dariste et sa valorisation. Le passage menant de la rue Perrinon à l'avenue des Droits de l'Enfant devra également être réaménagé dans le cadre du projet du collège.

Il est également très important de conserver un lien fort entre la plaine des jeux et la place des Alizés, afin d'affirmer cette continuité, de tisser ce fil qui vient lier tous ces espaces et qui en fait des espaces complémentaires.

la plaine des jeux

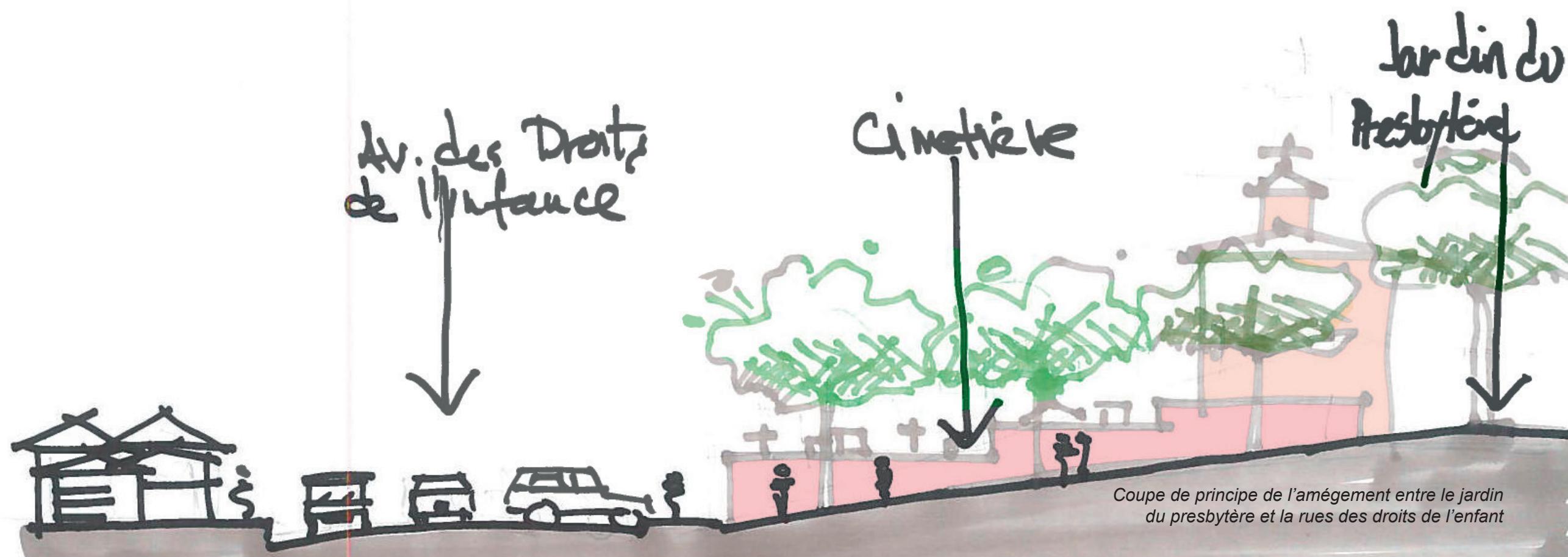


La place des Caraïbes est une place qui n'a pas besoin d'être sur le littoral ou sur la route nationale. Elle doit fédérer à l'intérieur du bourg.

Elle aura une fonction assez claire sur la variété des activités qu'on peut y retrouver, à des âges différents et avec des finalités différentes. Le matin, la journée, le soir, en semaine, le week-end : c'est une place qui doit vivre tout le temps, avec des fonctions différentes au rythme des temporalités.

UN ESPACE FÉDÉRATEUR : PENSER LE PROJET GLOBALEMENT

Dans cette dimension de partage, il faudra faire attention au positionnement des différents éléments du programme, comment on les place, comment on les distribue et à qui on les offre. On ne travaille plus sur des programmes juxtaposés, on fabrique un projet global, une plateforme commune et partagée. Prenons l'exemple du basket, pour y jouer, pas besoin d'un terrain, il suffit juste d'un panier. Avec un panier, les gens jouent, enfants comme parents. L'aménagement d'un city-stade, n'est pas la solution pour ce site, il faut jouer sur la pérennité des aménagements et le côté fermé de ce type d'équipement n'y contribue pas comme le montre certains exemples ailleurs en France.



DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS: LES LIMITES DE L'ESPACE RÉAFFIRMÉES

Il faut réinterpréter la notion de jeu en mélangeant les différents éléments et ainsi proposer des espaces partageables.

Aujourd'hui, les programmes se télescopent et ne fonctionnent pas bien: la grande treille n'est ouverte sur rien, la fontaine n'est pas en eau, les trois grands terrains de basket sont inoccupés et servent de parking, les jeux pour les enfants sont mal fermés et non couverts. En tant qu'enfant, quand on va sur une aire de jeux, on a envie de rêver, de courir, de voir des formes, de faire du manège...

Avec une nouvelle génération martiniquaise en demande d'activités plus traditionnelles, nous proposons d'installer sur cette place un manège «chouval bwa», ce qui confirmera l'identité du quartier et améliorera l'attractivité du site, en attirant les Carbétiens ainsi que les visiteurs. Cette installation pourrait faire l'objet d'un appel à projet permettant aux acteurs ou aux fabricants de ce type d'équipement de montrer leur savoir faire et à la ville de montrer sa volonté de mettre en avant le patrimoine local comme force d'attractivité. On peut également y implanter des parcours sportifs, les usagers pouvant y faire leur jogging en empruntant le parcours carbétien, tout s'y prête. Il faut retravailler la place et la réaffirmer comme une continuité piétonne qui existe déjà.

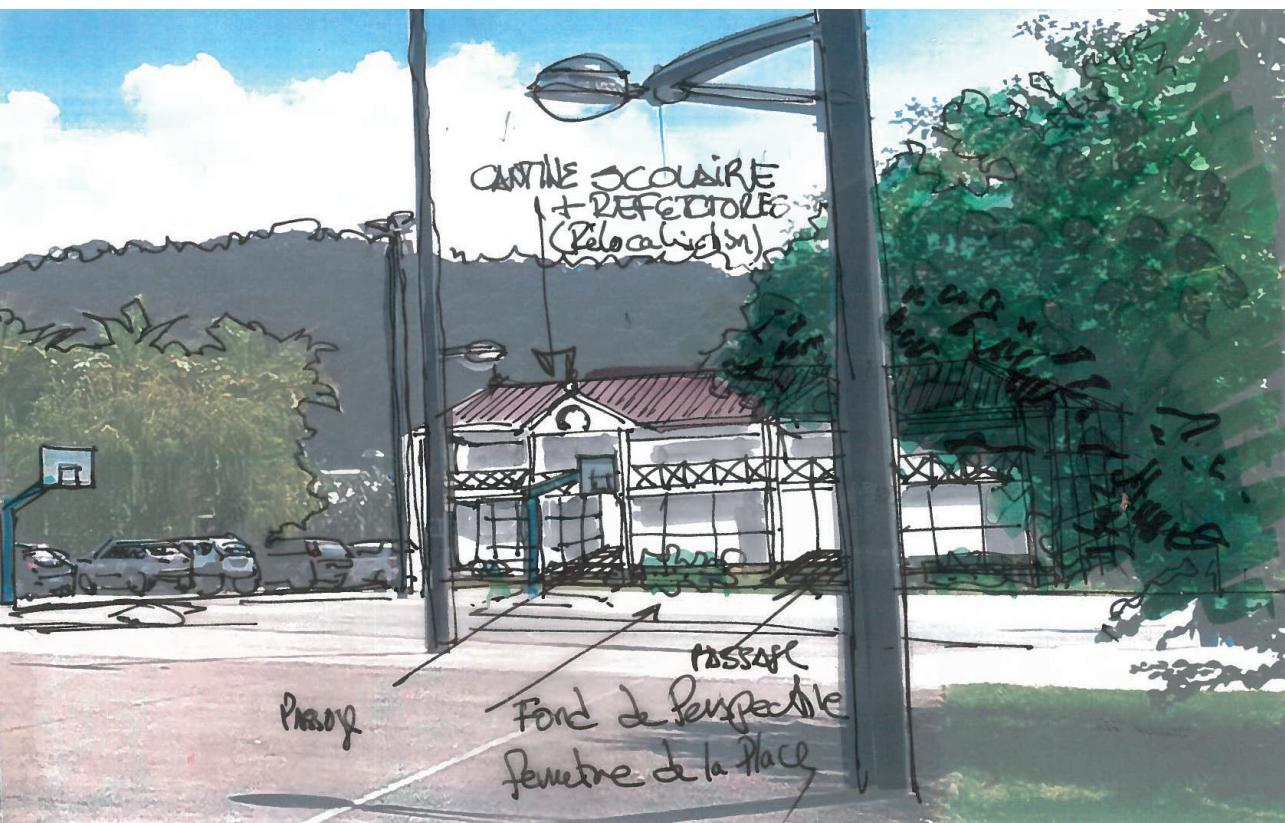
Des écoles à proximité d'une place, c'est une chance pour la vie d'un site: on sort, on prend son goûter, on va s'installer sur la place, on joue. Avec une population constante d'élèves, environ trois cent, le succès de cet espace réaménagé est garanti. Les programmes scolaires peuvent également utiliser cette interface, par exemple en y aménageant des petits jardins créoles dans lesquels on apprend aux écoliers l'intérêt de ces espaces traditionnels et dans lesquels ils mettent les mains à la terre. Enfin, dans la dimension sportive du futur collège, certaines activités peuvent venir s'y pratiquer, ce qui renforce la mutualisation et l'intérêt de cette place.

Pour finir, nous proposons de retrouver de la constructibilité sur la façade sud de la place, le long de la rue des Bégonias. Aujourd'hui, il est difficile de comprendre l'espace et d'en déterminer les limites. Avec quelques logements, n'impliquant pas nécessairement un jardin fermé, on retrouve de l'activité avec des rez-de-chaussée qui peuvent accueillir des locaux associatifs qui animeront la place. C'est cette dimension d'échange « dedans-dehors » qui anime le fond de place et cadre un peu plus ses dimensions. Ces nouvelles constructions pourraient également accueillir la nouvelle cantine scolaire permettant de mieux sécuriser son accès par rapport au site actuel.

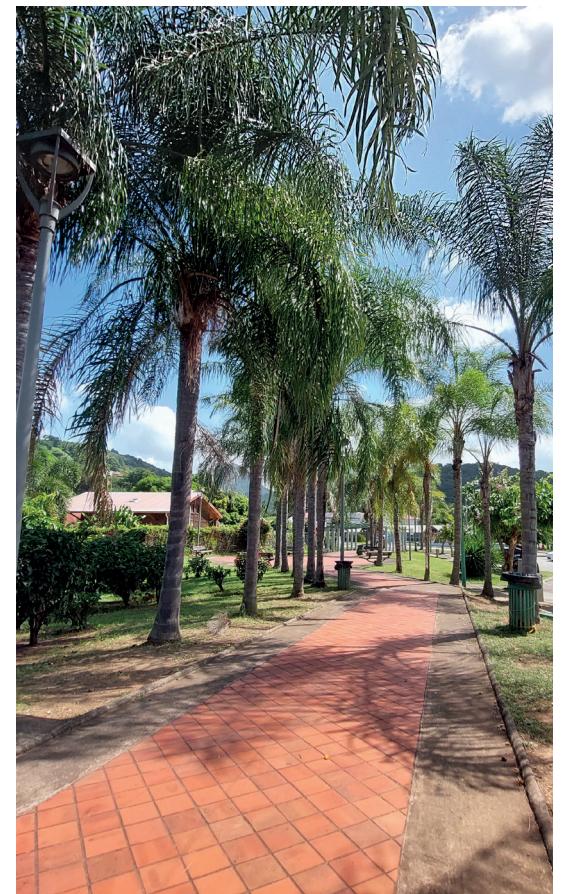
Mélanger activité et logement permet d'avoir des espaces qui sont sécurisés. La question d'insécurité est en lien avec l'occupation des espaces. Un endroit qui est habité, fréquenté, où il y a du passage, se pacifie naturellement et a plus de chances de réussir et de bien vivre. Il faut donc habiter l'espace, le reconquérir afin de retrouver les espaces communs du vivre ensemble.



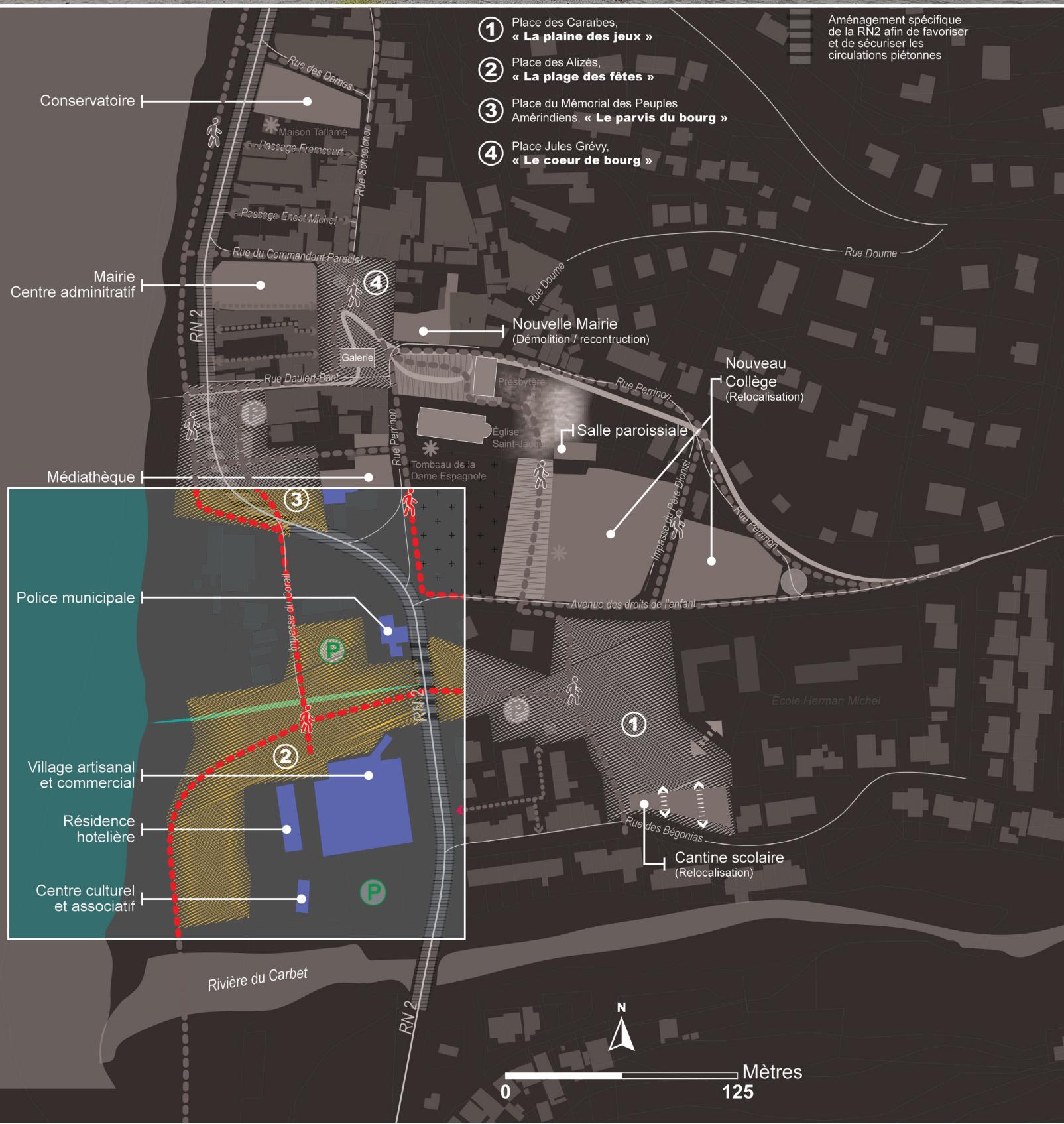
Place des Caraïbes - Novembre 2021



Esquisse d'aménagement de la future cantine scolaire sur la rive sud de la place des Caraïbes
Eduardo Chiatello - 2022



Place des Alizés la plage des fêtes



Place des Alizés la plage des fêtes

St. Pierre
Montagne
Pelle.



Roveler le fil de l'eau (embouchure/canal)



Permettre la déambulation & la contemplation.
au fil de l'eau.



Orienter vers la plage des fêtes



Plage des fêtes : lieu festif et d'ouverture sur la mer



Offrir des points de vues sur la rivière, les berges, l'embouchure,
le piton & la Pâle à l'entrée de bourg. ↗ sorties de
bourg. (vus SP).



Veiller à la qualité architecturale des façades.



Organiser un espace dédié à l'espace festif
en bord de mer et au "coeur animé"



Proposer une offre de commerces & services qui anime
(restauration notamment).



↔ Polarité à assurer (vues, liaisons piétonnes)



Conforter l'attractivité de la plage & l'attirer jusqu'à
la plage des fêtes (traversée de l'embouchure)



continuité / épaisseur végétale

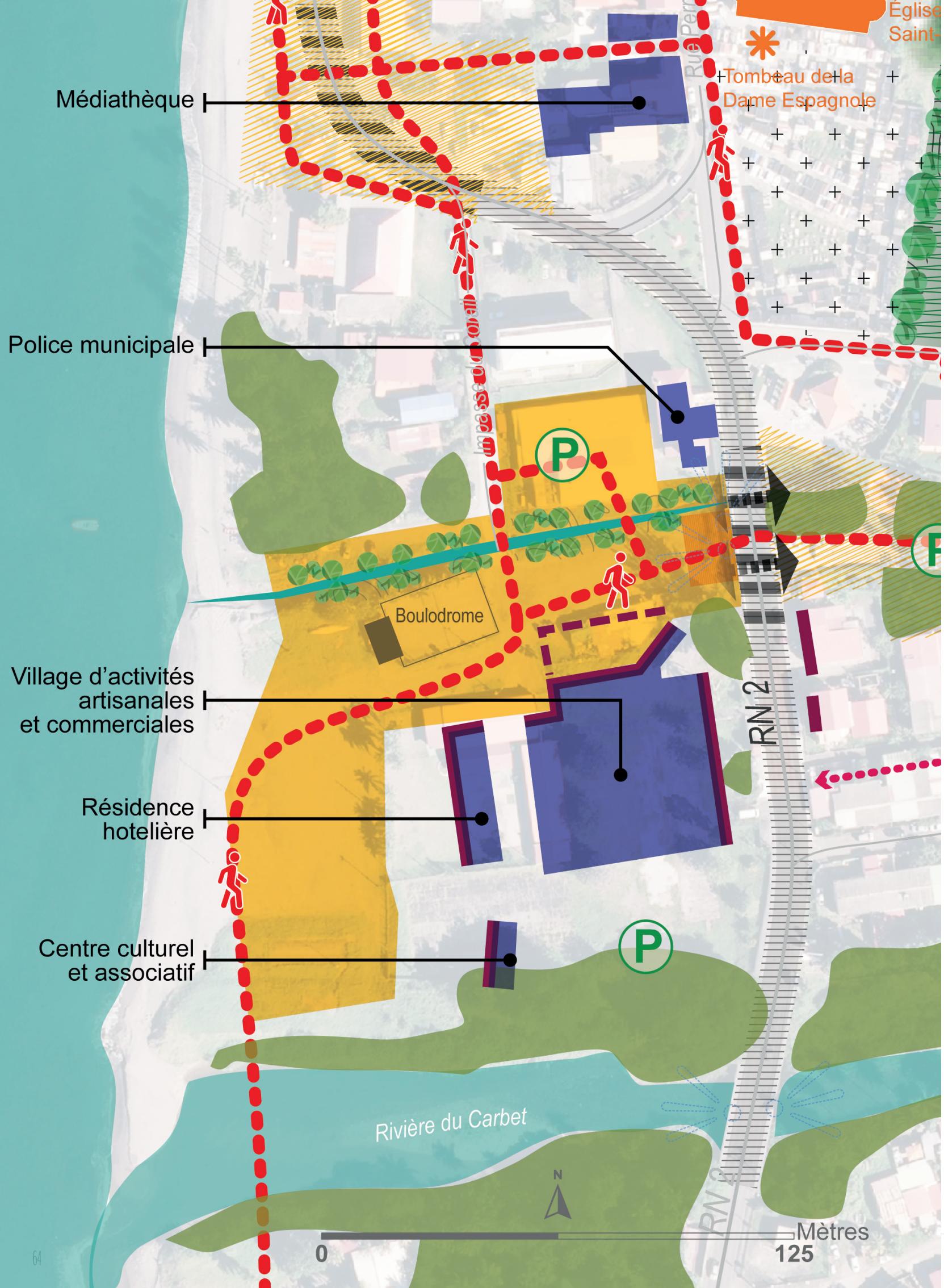


façade maritime



commerces / pavillons.

la plage des fêtes



Dans le prolongement de la place des Caraïbes, se trouve la place des Alizés que nous avons renommé la plage des fêtes. C'est un espace qui se veut vivant, articulé autour du futur village d'activités et de la plage, un des éléments les plus attractifs du Carbet.

UN BALCON SUR LES PAYSAGES DU BOURG

Ouvert sur la mer, c'est un espace de contemplation qui offre de très beaux points de vue sur les Pitons du Carbet, sur la rivière et son embouchure. Pour que cette place coexiste avec le village d'activités, il faut absolument conserver ces vues, depuis l'entrée de bourg au-dessus de la rivière et depuis la place des Caraïbes en suivant le fil de l'eau qui permet tout de suite d'arriver vers cette place des fêtes.

Si aujourd'hui cette place est active la nuit, elle a vocation à devenir une espace de vie actif toute la journée et en particulier en fin de semaine avec une programmation d'événements ponctuels ou des rendez-vous réguliers pendant l'année.

- Parcours carbétien
- Passages à valoriser, à ouvrir ou à créer
- ↔ Aménager la traversée de la RN 2 pour le confort et la sécurité des piétons
- (P) Aménagement d'espaces de stationnement non imperméabilisés et paysagés
- (*) Eléments de patrimoine à valoriser
- (C) Aménagement paysagé le long du canal
- Veiller à la qualité architecturale des façades
- ↗ offrir des points de vue sur la rivière, les pitons, le bourg
- (O) Créer un effet balcon depuis la RN et élargir l'accessibilité piétonne vers la plage des fêtes

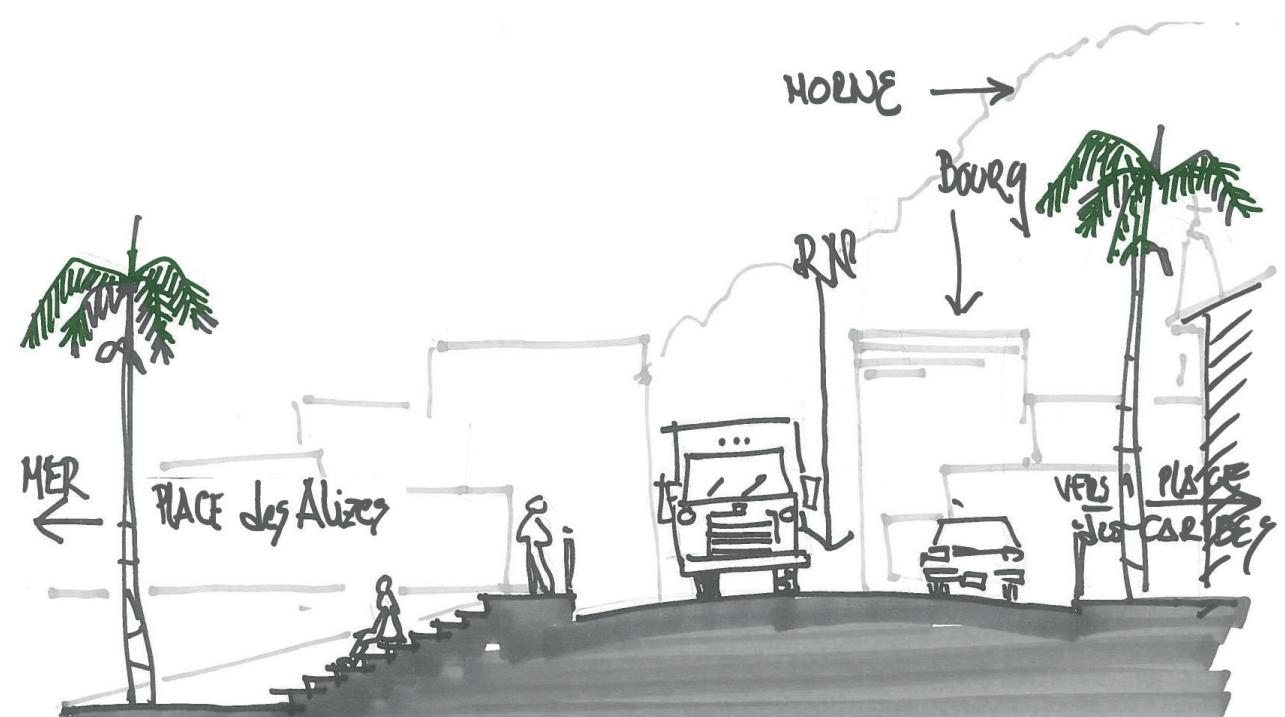
la plage des fêtes



La place restera libre, avec quelques éléments ponctuels, afin de conserver ce caractère festif. L'espace qui accueille aujourd'hui un snack et le boulodrome devient partie intégrante de la plage des fêtes, la faisant ainsi venir jusqu'à la RN2, pour plus de visibilité. Le snack sera démolie, mais cet usage de restauration et d'animation commerciale sera néanmoins conservé en venant accolter, sur la façade nord du village, des petites paillottes, des petits restaurants, suivant des prescriptions architecturales précises répondant à celles du village d'activités.



Place des Alizés



Coupe de principe de l'aménagement d'un belvédère entre la RN2 et la place des Alizés
Eduardo Chiatello - 2022

LA FRÉQUENTATION DE LA PLACE: DES USAGES DIVERSIFIÉS ET FACILITÉS

La cantine scolaire, qui jouxte la place, sera démolie et sa reconstruction intégrée dans le projet du futur collège ou dans un nouveau programme sur la rive sud de la place des Caraïbes. Cette relocalisation permettra de traiter les problématiques d'accessibilité et de sécurité des enfants liées à son emplacement actuel. Cela permet ainsi de libérer de l'espace sur la place, de lui donner de l'épaisseur et une nouvelle accessibilité. En effet, un vrai parcours paysager, tourné vers le végétal est envisagé.

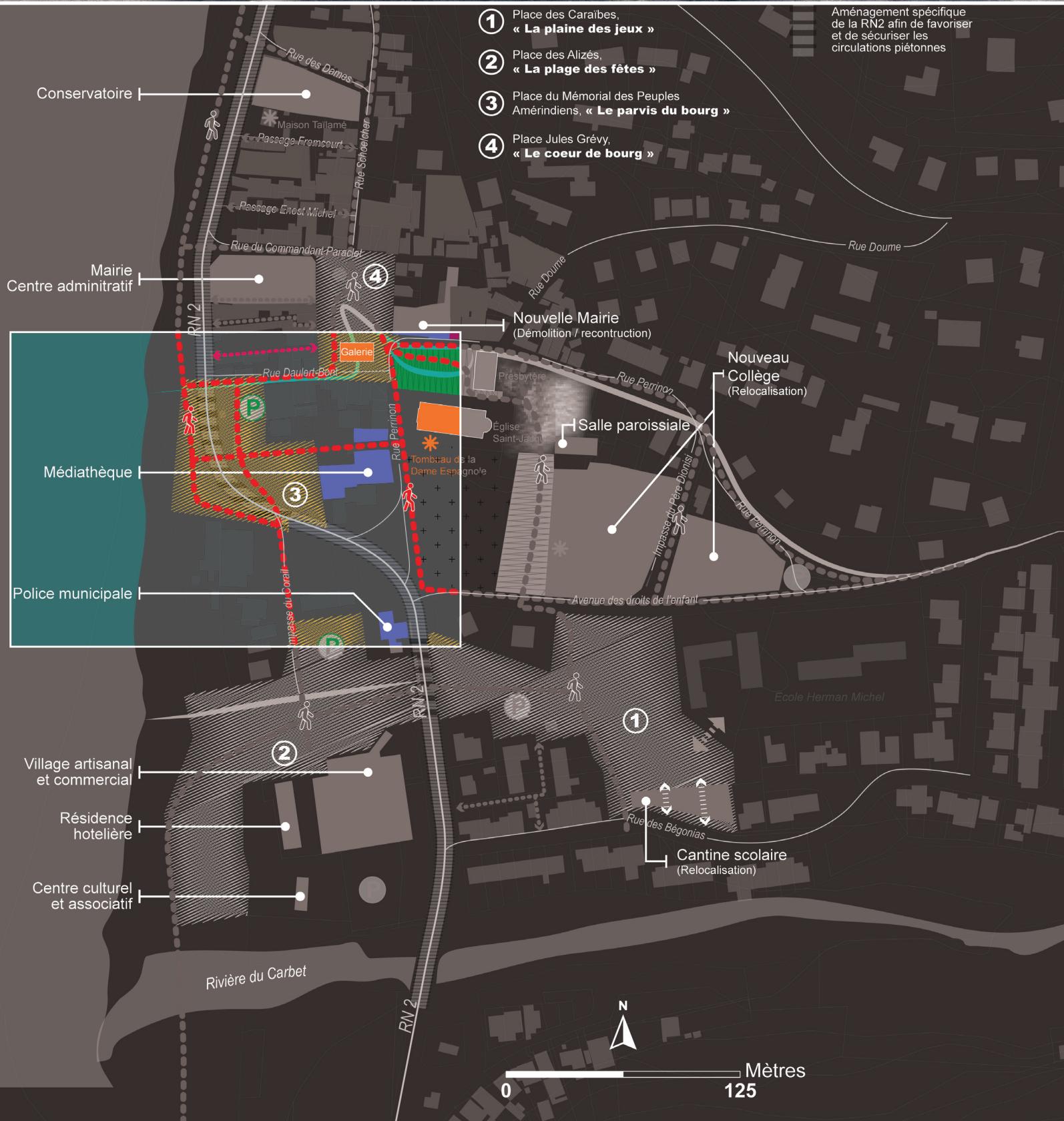
LA TRAME PAYSAGÈRE : UN AMÉNAGEMENT TOURNÉ VERS LE VÉGÉTAL

Jadis située sur une cocoteraie, la place est aujourd'hui un peu dépouillée de végétal. L'idée est donc de la reconquérir avec une continuité végétale, qui se prolonge jusqu'à la place du mémorial des peuples amérindiens. Pour cette continuité végétale, une attention particulière devra être observée avec notamment l'utilisation d'espèces locales favorisant la retenue du

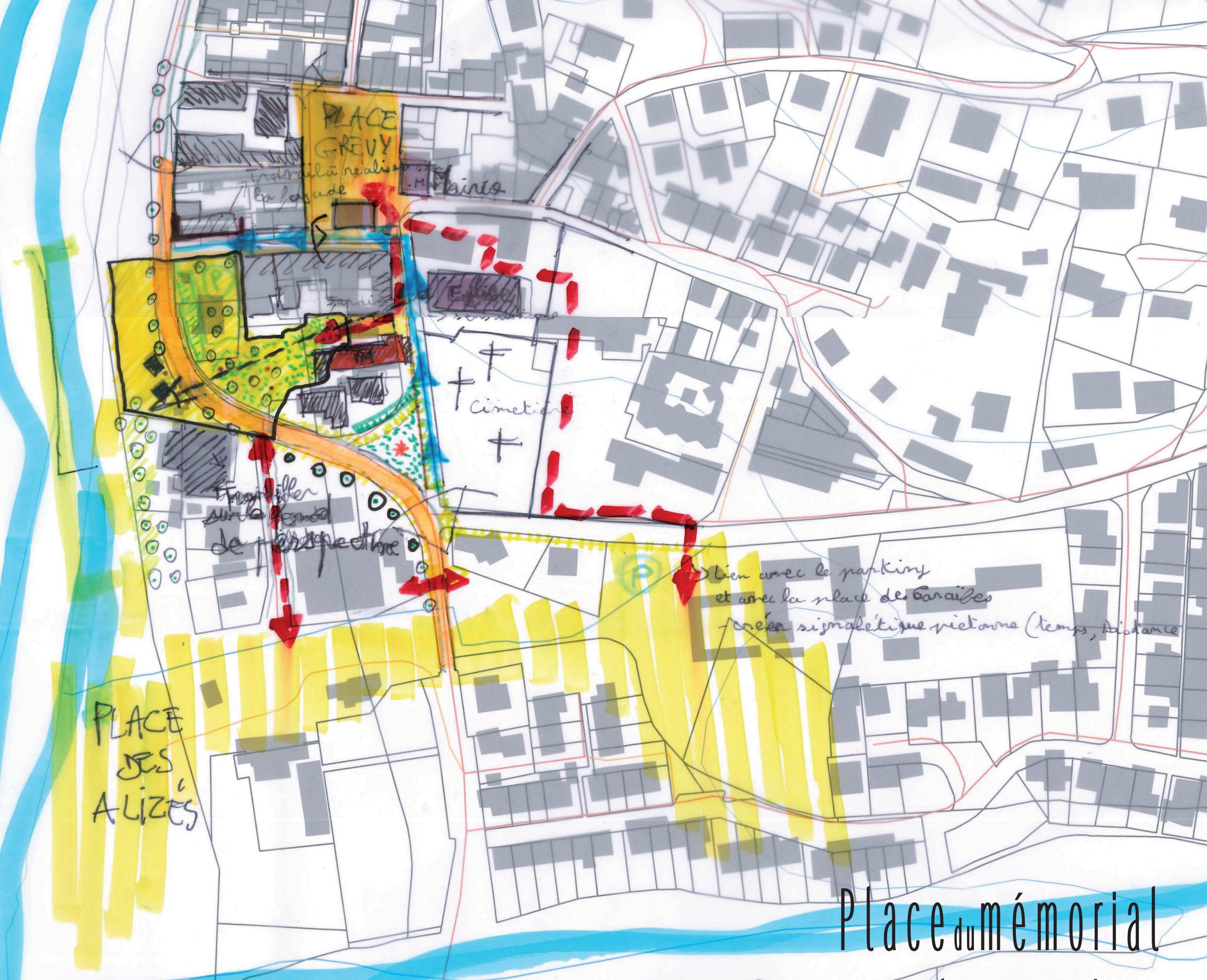


Canal longeant la place des Alizés

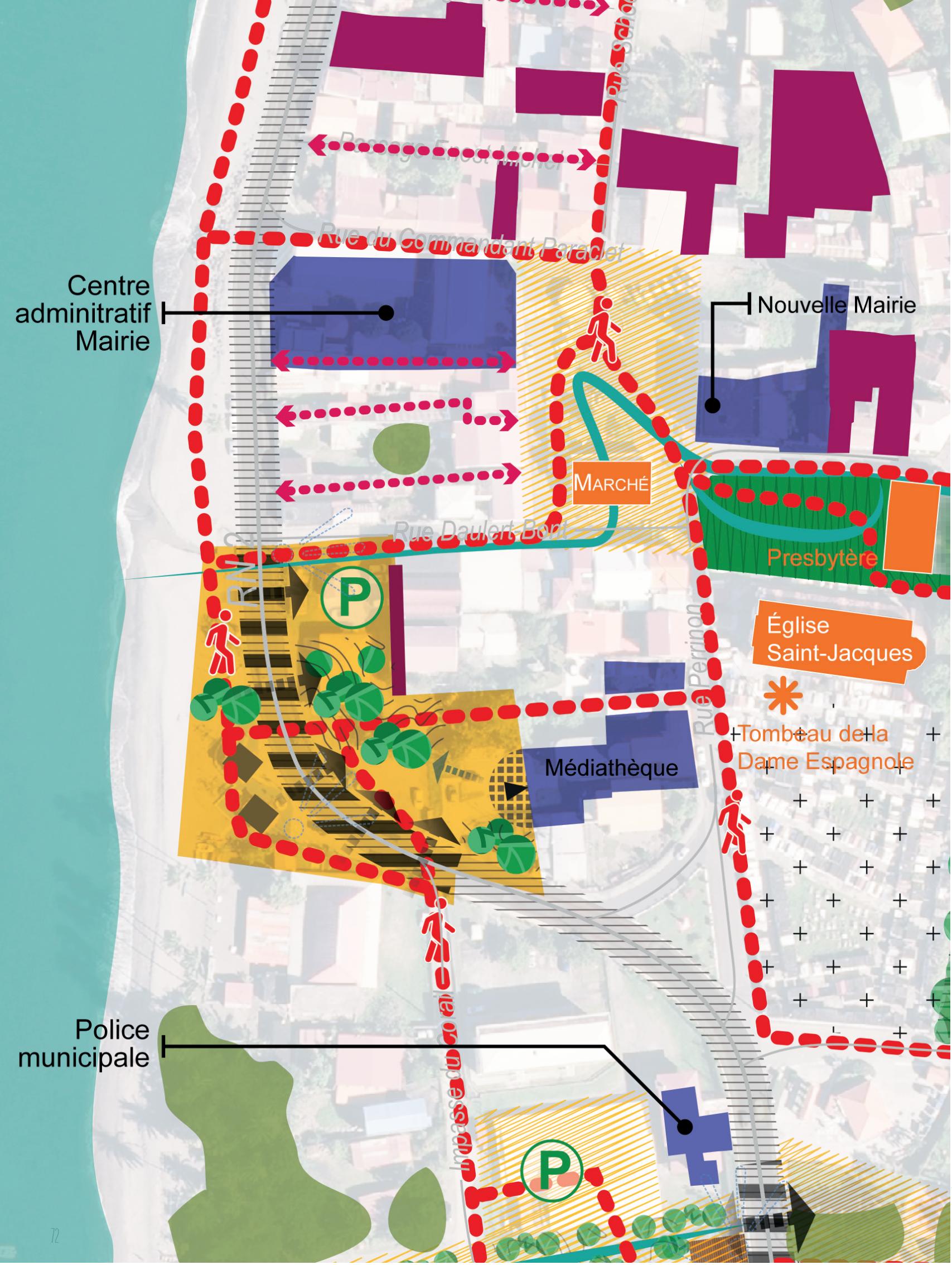
Place du mémorial des peuples Amérindiens le parvis du bourg



Place du mémorial des peuples Amérindiens le parvis du bourg



le parvis du bourg



Située en entrée de bourg Nord, la place du mémorial des peuples Amérindiens a une vocation historique et mémorielle. Au détour d'un virage de la RN 2, son sol coloré, ses kiosques en forme de bateau et ses stèles mémoriales interpellent les passants, d'autant plus que la place jouit d'une situation en bord de mer exceptionnelle qui offre des vues spectaculaires sur la baie de Saint-Pierre et la montagne Pelée. Aujourd'hui fréquentée par des baigneurs, curieux de l'histoire et clients du petit commerce attenant, cette place est partie intégrante du tissu d'espaces publics du bourg.

- Parcours carbétien
- Passages à valoriser, à ouvrir ou à créer
- Extension de place vers le parvis de la médiathèque
- ↔ Aménager la traversée de la RN 2 pour le confort et la sécurité des piétons
- (P) Aménagement d'espaces de stationnement non imperméabilisés et paysagés
- (*) Eléments de patrimoine à valoriser
- (+) Aménagement du jardin de la médiathèque
- (—) Veiller à la qualité architecturale des façades
- (→) offrir des points de vue sur l'église, le presbytère, la place Jules Grévy
- (+) Aménager l'entrée principale de la médiathèque dans la continuité de la place



Parvis du bourg / Médiathèque - Esquisse d'aménagement
Juliette Bailly-Maitre

Pourtant, son rôle de seuil entre le bourg et sa périphérie reste anecdotique : la circulation y est très dense, obstruant les vues et n'invitant pas au séjour sur la place et faisant même oublier les trésors cachés du bourg. Dès lors, une intervention stratégique est à conduire sur ce site afin de structurer une véritable entrée de bourg Nord permettant d'éveiller l'intérêt des visiteurs pour le patrimoine à découvrir et inciter au respect de la tranquillité des lieux de vie environnants. Les propositions de réaménagement se fondent sur 3 ambitions : positionner la place comme une entrée de bourg, apaiser la circulation de la RN2 et ce tout au long de la traversée, offrir un lieu de vie et de loisir sécurisé et connecté au reste du tissu urbain. La place du mémorial des peuples Amérindiens devient ainsi le « parvis du bourg ».

le parvis du bourg

rindiens jusqu'à la médiathèque pour ne créer qu'une seule place traversante : le parvis du bourg. Cet aménagement permettra d'affirmer le rôle d'entrée à cet endroit, comme un signal de traversée dans un espace urbain apaisé et vivant. La médiathèque fera figure d'équipement structurant, remise au devant de la scène par un parvis uni jusqu'à la mer. Aussi, une résille végétale sera tissée dès l'ancienne gendarmerie en favorisant la plantation d'espèces locales retenant le trait de côte le long de la RN2 et sur la future place.

RN2 au niveau de la place direction Saint-Pierre



L'ENTRÉE DU BOURG

D'abord, la transformation de la place débute par la remobilisation d'un foncier disponible et délaissé, celui de l'ancienne mutuelle « la Carbétienne ». Cette parcelle miroir à la place actuelle est occupée par des toilettes publiques, un transformateur, un bâtiment désaffecté et des bus stationnés, des éléments qui ne laissent pas supposer qu'à quelques mètres de là se trouvent la médiathèque, la place Jules Grévy et ses joyaux de patrimoine (église, presbytère et son jardin, ancien marché). D'ailleurs, les échanges avec certains Carbétiens révèlent une certaine frustration de voir la place Jules Grévy, si appréciée localement, totalement dissimulée, tout comme la médiathèque, très attendue, qui est au creux d'un îlot bâti dont l'accès est obstrué par une clôture et un parking. Ainsi, l'objectif est de capitaliser sur le foncier disponible pour étirer la place du mémorial des peuples Amé-

LA TRAVERSÉE DE LA PLACE : DES CIRCULATIONS REPENSÉES

Le signal de l'entrée de bourg dès l'ancienne gendarmerie est d'autant plus important qu'aujourd'hui sa traversée est dangereuse. Les flux motorisés quotidiens et les quelques 200 camions journaliers menacent la sécurité des usagers du bourg, à pied ou à vélo. Malgré les efforts de ralentissement par des dispositifs au sol, force est de constater que la circulation reste déraisonnée. En proposant une nouvelle place plus étendue et unifiée de part et d'autre de la route, l'effet recherché est de contraindre au ralentissement. Par l'emploi d'un revêtement homogène au sol et rehaussé, le parvis du bourg devient la première couche de l'espace urbain, la voiture ne faisant que se superposer et passer timidement. Pour ralentir la circulation encore plus en amont, une traversée sera mise en œuvre entre la mer et la nouvelle aire de pique-nique sur le terrain de l'ancienne gendarmerie.

Rue Dauler-Bont - Novembre 2021



Rue Dauler-Bont / Parvis du bourg - Esquisse d'aménagement
Juliette Bailly-Maitre

Une continuité végétale sera assurée dès ce point de contact jusqu'à l'entrée de bourg, couplée à l'alignement à la rue des constructions qui inscrit le fait urbain dans le champ visuel. Pour les conducteurs, l'effet visuel combiné de l'épaisseur végétale et urbaine agit comme un signal de ralentissement et de transition entre périphérie et bourg. En termes de circulation piétonne, le passage de part et d'autre de la future place se voudra intuitif et sécurisé. Depuis la rue Perrinon, la venelle initialement prévue le long de la façade de la médiathèque sera repensée car trop étroite : la parcelle attenante au bâti est potentiellement disponible (elle accueille un bâti très dégradé) pour réaliser un chemin plus confortable, végétalisé et ombragé aboutissant sur le parvis de bourg. Bien que ce lien soit plus atténué, il est important de mentionner que la future place facilitera l'accès à la place des Alizés «plage des fêtes» par l'impassé du corail, qui accueillera un parking en lieu et place de l'actuel cantine scolaire.

LES NOUVEAUX USAGES DE LA PLACE : UN ESPACE CULTUREL ANIMÉ

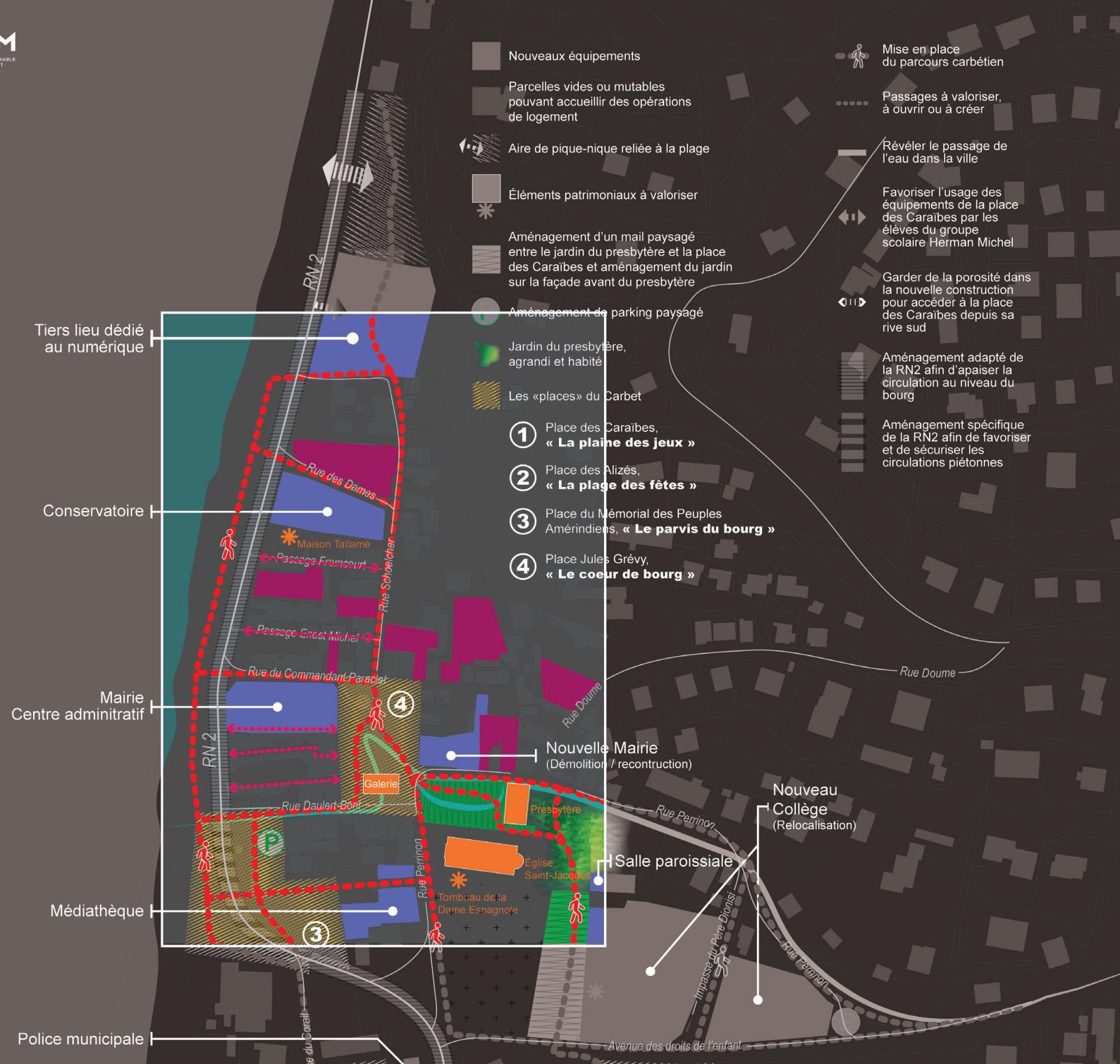
L'apaisement de la circulation aura pour effet d'améliorer le sentiment de sécurité sur cette place mais aura aussi des répercussions sur le bourg entier. Le bourg profitera d'un espace public de qualité aux proportions généreuses et à l'emplacement idéal, directement profitable à la médiathèque. Fédératrice entre petits, grands et aînés, elle pourra mettre en place des animations d'extérieur, installer une terrasse pour lire à l'ombre, proposer des événements ponctuels comme des siestes littéraires, des lectures de contes etc. La végétalisation soignée de la place permettra de créer un jardin paisible en remplacement du parking actuel qui attirera carbétiens et visiteurs. Ainsi, on assistera à l'émergence d'un lieu de vie. Une attention particulière est à porter sur la qualité des abords grâce à des interventions minimalistes par petites touches qui changent l'image du bourg : murs aveugles comme support d'une signalétique propre à la ville ou supports d'expression artistique (comme le festival IPAF à Fort-de-France), installation de mobilier propice à la lecture et à la détente, coloration de la médiathèque, remise en eau des passages du Doume etc.

LE RAPPORT AU BOURG : DES LIENS VALORISÉS

Enfin, pour organiser la connexion entre le parvis du bourg et ses alentours, plusieurs recommandations sont à mettre en œuvre. D'abord la question du stationnement destiné à la médiathèque mais aussi à la place Jules Grévy sera réglée par l'aménagement d'un parking paysagé sur la partie nord de la nouvelle place (à la place des latrines publiques). Il sera accessible depuis la RN2 et la rue Dauler-Bont. En effet, la proximité entre les deux places appelle une certaine complémentarité et l'affirmation de liens déjà existants. L'eau fait partie de ces liens, au fil de la circulation du Doume, qui prend sa source dans les pitons, circule via le jardin du presbytère, la place Jules Grévy, la rue Dauler-Bont, pour finir sa course dans la mer. Une rigole bien entretenue est un aménagement simple qui redonnerait du relief à la présence oubliée de l'eau au sein du bourg. Avec l'apaisement de la circulation, des percées et des vues sur le patrimoine sont de nouveau offertes aux passants. Depuis la RN2, il convient d'ouvrir la rue vers le presbytère au bout de la rue Dauler-Bont en démolissant la salle paroissiale, très peu utilisée actuellement. L'église gagnera aussi en visibilité depuis l'entrée de la médiathèque. La réhabilitation et reconstruction des bâtiments dégradés de la rue Dauler-Bont sont prévues pour valoriser l'habitat traditionnel carbétien, comme pour la rue du Commandant Paraclet, quelques mètres au Nord, et accentuer l'effet d'entraînement vers la place Jules Grévy. Aussi, les dents creuses peuvent faire l'objet d'une occupation par des jardins partagés, des plantations ornementales etc.

En somme, la place du mémorial des peuples Amérindiens a vocation à s'ancrer durablement dans le tissu urbain comme parvis du bourg, au moyen de son extension jusqu'à la médiathèque, l'apaisement de la circulation dès l'ancienne gendarmerie, l'émergence d'une vie culturelle animée autour de la médiathèque et son rôle de rotule vers les autres places du bourg.

Place Jules Grévy le cœur de bourg



Dimensions : 2 720 m²

Mots clés :

Centralité / Patrimoine / Commerces

Constats / Diagnostic :

Espace central
Perte de dynamisme
Rôle touristique
Galerie comme repère

Orientations :

Patrimoine et histoire

Jardin d'eau

Espace de représentation communal

Parcours touristique

Vitrine des produits locaux : marché aux épices

Priorité aux piétons

Convivialité / Lieu du lien social

Place administrative

Rez-de-chaussées actifs (commerces, services)

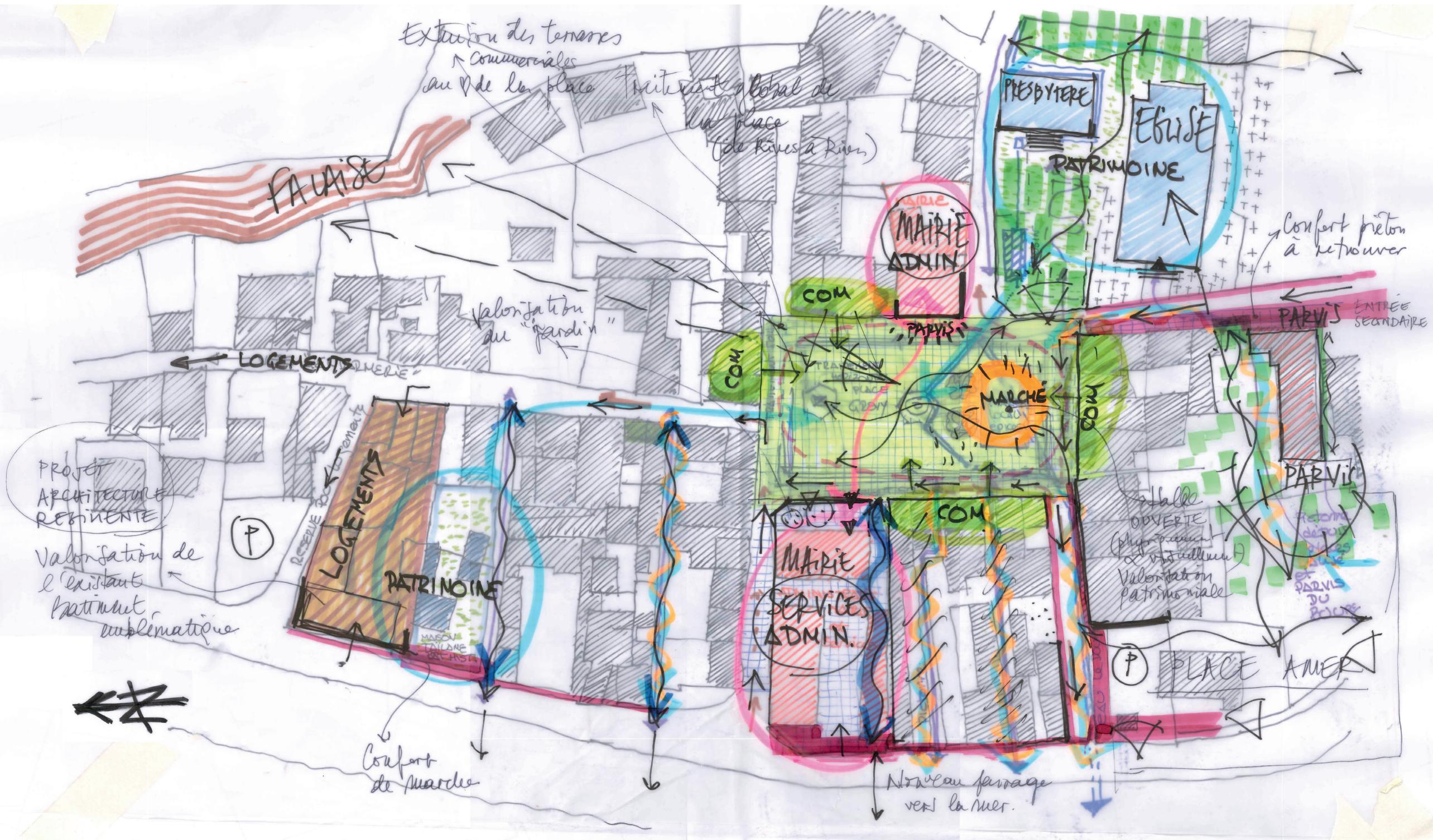
Image de la «cour»

Schéma de circulation

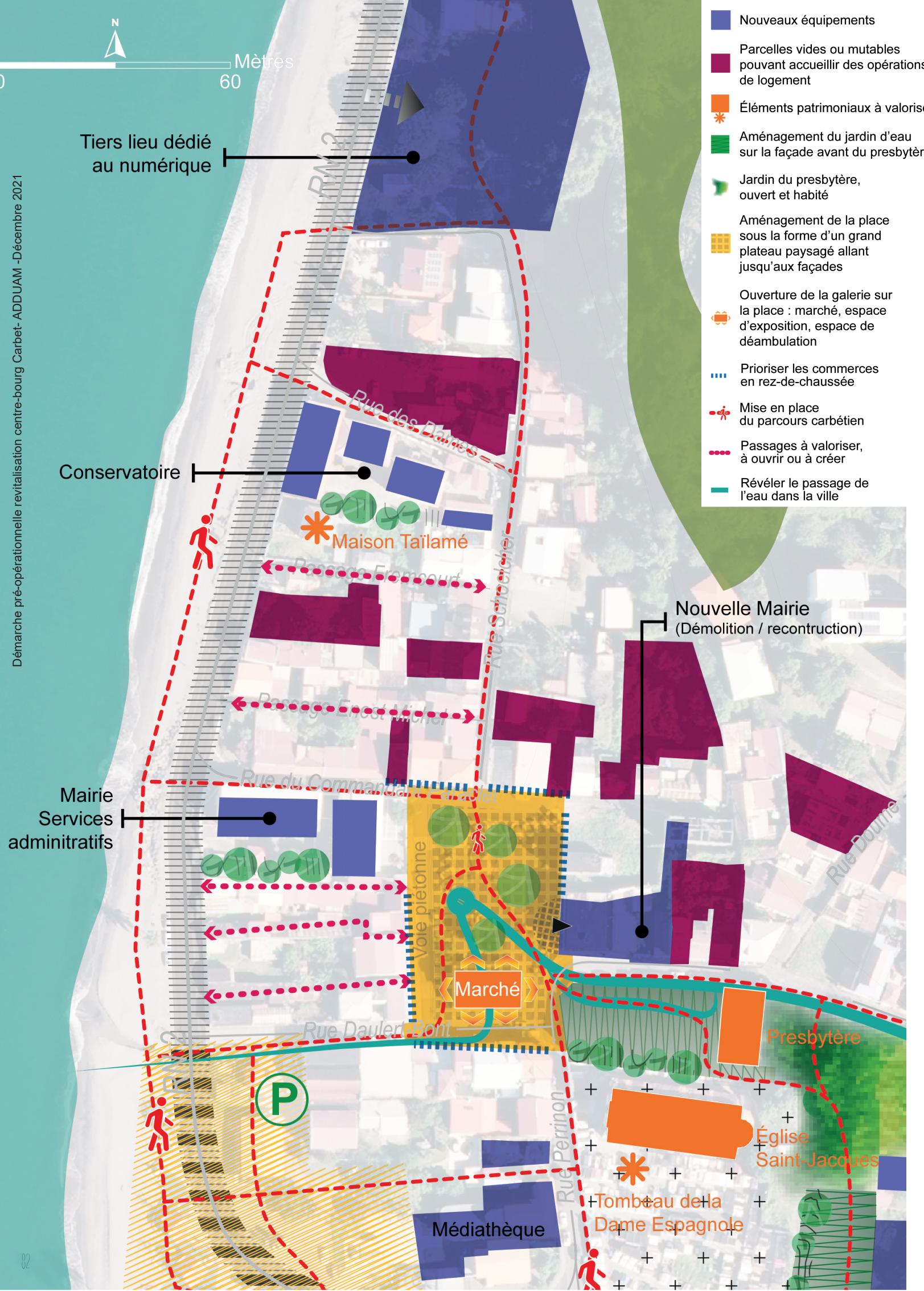


Place Jules Grévy

le Coeur de Bourg



le cœur de bourg



LA PLACE COEUR DE BOURG

La place Jules Grévy est le cœur historique du Carbet. Lieu à la fois patrimonial et fonctionnel, elle regroupe la mairie, l'église et le tombeau de la dame espagnole, le presbytère et son jardin, le collège, des commerces de proximité (bar-tabac, boutique, boulanger, restaurant, glacier) et des témoins de l'histoire comme l'ancien marché, le monument aux morts et la fontaine. La concentration de ces activités et son aspect patrimonial lui confèrent l'image de place principale du bourg, chère aux habitants et attirante pour les touristes.

Ses proportions sont harmonieuses, avec un tracé rectangulaire tenu par des fronts urbains de tous les côtés allant jusqu'à 2 étages. Sa structure et ses dimensions font penser à la place de l'Abbé Morland à Sainte-Anne, à la place André Alicher au Lamentin et à la place Monseigneur Roméro à Fort-de-France (voir cahier de références). Ces trois exemples ont réussi le pari de créer des espaces à la fois patrimoniaux et animés. Leur morphologie en « théâtre », cernée par des bâtiments n'a pas été un obstacle à leur attractivité, au contraire : elles sont des lieux fédérateurs, accueillants et apaisés.



Malgré des qualités urbaines évidentes, la place Jules Grévy perd de son dynamisme d'antan. La déviation de la route nationale vers le littoral dans les années 1980 a été identifiée comme une des premières causes de son enclavement. Autre élément à prendre en compte : le manque de signaux clairs invitant à se rendre sur cette place cachée (signalétique, confort des accès piétons). Enfin, sa traversée est semée d'obstacles, comme des bacs à fleurs, arbustes sans grand intérêt paysager, plaque de métal, kiosque etc. Cet encombrement procure une sensation d'étouffement au visiteur et ne l'invite pas à séjourner sur la place. Pourtant, elle dispose de tous les atouts pour (re)devenir un lieu de vie au moyen d'interventions légères. La stratégie de réaménagement se fonde sur l'affirmation de son identité, la structuration de ses accès, la modernisation ses équipements, le renforcement de l'offre en équipements, commerces et services et enfin l'encouragement de l'habitat dans le bourg.

Place Jules Grévy collège - Novembre 2021



LE « THÉÂTRE » DU BOURG

La morphologie de la place Jules Grévy offre une atmosphère conviviale au cœur de bourg : à proximité des édifices patrimoniaux les plus spectaculaires de la commune, des services administratifs et éducatifs, des commerces, de petites maisons patrimoniales, c'est le lieu de convergence des itinéraires, comme une cour populaire. Pour accroître ce sentiment d'unité et faciliter la circulation entre les différents points d'intérêt, il s'agira d'étendre la place jusqu'aux pieds d'immeuble et de la mettre à niveau par un traitement homogène du sol. Cette unité nouvelle débordera jusqu'aux marches du presbytère afin de créer une continuité visuelle dès le parvis de l'église. En même temps, l'encombrement visuel sera réduit par l'enlèvement du mobilier urbain superflu et la démolition de la salle paroissiale qui cache la beauté du presbytère. L'aspect végétal sera traité par une trame arborée offrant de l'ombre. Le fil de l'eau sera remis en valeur depuis le Doume jusqu'à la mer en révélant les canaux et en remettant la fontaine en eau. Ainsi, la place Jules Grévy donnera tout son sens à la métaphore du « jardin d'eau » carbétien.

aux usages des administrés, des administratifs et des élus. Cette opération pourrait faire l'objet d'un concours d'architecture avec une orientation HQE (Haute Qualité Environnementale) en y intégrant le réaménagement de la place dans son ensemble.

Le collège sera déplacé sur le site actuel des services techniques. Les bâtiments seront récupérés pour y installer les services administratifs de la mairie. Ainsi, les usagers circuleront d'une rive à l'autre. Cette circulation est une opportunité pour le développement de commerces et de services tout autour de la place. Actuellement, certains rez-de-chaussée sont investis par des commerces, comme Ziouka Glaces, le restaurant La casa de Papys, le bar-tabac, l'épicerie, la boulangerie... L'idée est d'étendre la reprise de rez-de-chaussée pour les transformer en commerces ou en services à la population, comme autrefois. En effet, certains habitants témoignent de l'attractivité passée de la place Jules Grévy, qui hébergeait une papeterie, un centre de suivi scolaire, une épicerie, le marché et même des expositions. Nombre d'entre eux souhaitent retrouver une offre commerciale et servicielle en cœur de bourg, avec des manques évoqués page 44.

En parallèle, l'ancien marché, transformé en galerie d'exposition, est un repère qui redeviendra un espace central d'animation. Du fait de sa grande qualité architecturale, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, qui rend sa réhabilitation indispensable. En effet, le bâtiment est aujourd'hui fermé de toute part. L'objectif est d'en faire une halle en ouvrant ses accès : cette transparence permettra d'une part de circuler dans la halle et d'y séjournner mais aussi de lever l'effet verrou qui empêche de voir le reste de la place depuis la rue Perrinon et la rue Paraclet. La halle sera un lieu « ouvert-couvert » qui pourra accueillir diverses fonctions : une vitrine des produits locaux (marché aux fruits, légumes et épices), un lieu d'exposition, un espace de rencontres.



Place Jules Grévy côté collège - Esquisse d'aménagement
Eduardo Chiatello



EQUIPEMENTS COMMERCES SERVICES : UNE OFFRE RENOUVELÉE

La place Jules Grévy accueille les lieux emblématiques du bourg (mairie, église, collège, ancien marché) mais aussi plusieurs commerces. Pourtant, cette concentration d'activités ne suffit pas à apporter de l'animation : c'est un lieu de passage et non de séjour. Le réinvestissement de la place comme lieu de vie nécessite plusieurs aménagements. D'abord, la fonction administrative sera restructurée avec la démolition puis reconstruction de la nouvelle mairie, plus moderne et surtout mieux adaptée

RN2, annexe collège - Novembre 2021



RN2, futur conservatoire - Esquisse d'aménagement
Eduardo Chiatello

LES ACCÈS À LA PLACE : DES CHEMINEMENTS APPAISÉS

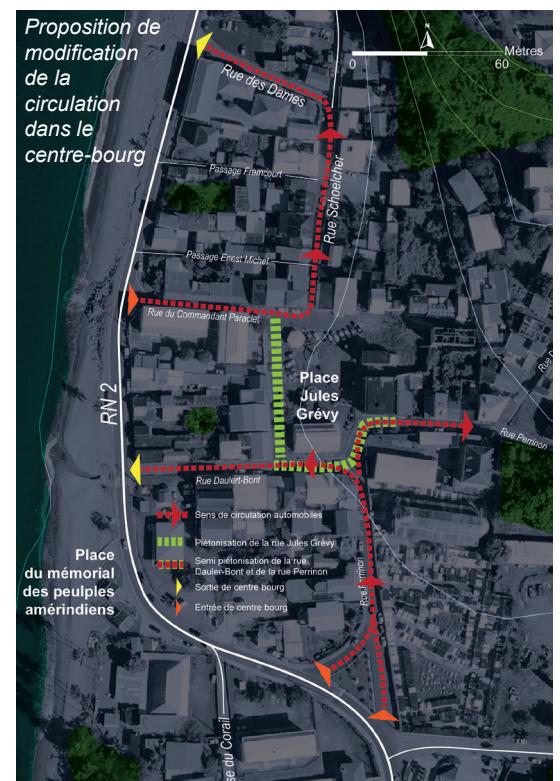
La place Jules Grévy, du fait de son emplacement et de sa morphologie, est dissimulée des regards. En effet, depuis la rue Perrinon, seuls 60% de la place sont visibles, le reste est caché par l'ancien marché qui agit comme un verrou avec la fermeture de ses accès. La signalétique routière n'est pas appropriée pour orienter vers la place et les aménagements piétons ne permettent pas de circuler intuitivement et en sécurité. Pour remédier à ces obstacles, il convient d'abord de changer le sens de circulation automobile : l'objectif n'est pas d'effacer sa présence mais plutôt de la faire passer « sur la pointe des pieds ». Actuellement, plus de la moitié de la place est dédiée à la voiture, avec des doubles sens et des linéaires de stationnement. L'objectif est de redéfinir les entrées et les sorties de la place comme le montre le schéma de principe ci-dessous. Il propose la mise en place de sens uniques et la piétonisation de la partie ouest (le long du collège et de la pizzeria). Cette étape peut faire l'objet d'une expérimentation en attendant la réalisation des aménagements les plus lourds.



Rue du Commandant Paraclet

Le traitement homogène du sol et l'extension de la place jusqu'aux pieds d'immeubles contribuera à diminuer la présence de la voiture. Une réduction de la chaussée au profit de trottoirs qualitatifs sera réalisée sur la rue Perrinon, accès principal au cœur historique vécu comme dangereux par les piétons (souvent des personnes âgées). Le stationnement y sera conservé d'un côté de la voie. De l'autre, des pergolas végétalisées peuvent être installées sur le mur du cimetière pour

apporter de l'ombre et un abri en cas de pluie. La connexion entre la rue Perrinon et le passage d'accès à la médiathèque et au « parvis du bourg » est à organiser pour garantir une circulation cohérente entre ces deux places. De l'autre côté de la place, la rue du Commandant Paraclet et la rue Schoelcher resserreront leurs liens par un traitement adapté pour raccrocher l'ancienne gendarmerie, la villa Taïlamé et les futurs logements de la rue des Dames. Sur la façade sud de l'actuel collège, transformé en centre administratif communal, un passage piéton sera aménagé sur la route nationale pour ouvrir l'accès à la plage et à la place du mémorial des peuples Amérindiens, le « parvis du bourg ». La mise en cohérence de ces aménagements permet au piéton de retrouver de la fluidité dans ses déplacements, dans un esprit de convivialité et de lien intergénérationnel. Au-delà du réaménagement de la place, il est important de garder des points d'accroche visuels, des lignes de perspectives qui vont révéler le patrimoine existant et les commerces et équipements qui s'y trouvent..



le Cœur de Bourg

HABITER LE BOURG : UNE CONDITION DE LA RÉUSSITE DU PROJET

Grâce au renouvellement de l'offre en équipements, commerces et services, la place Jules Grévy retrouvera sa place de «théâtre» du cœur de bourg. Elle offrira un espace apaisé propice aux rencontres et à l'organisation d'animations. Imaginons un marché de produits locaux sous la halle, une exposition sur l'artisanat local, des soirées littéraires en lien avec la médiathèque, une extension des terrasses des restaurants sous la halle ou directement sur la place, des concours de danse, des défilés, des cours en extérieur etc. Ces propositions profiteront à la fois aux habitants, aux usagers du bourg mais aussi aux touristes venus découvrir les joyaux patrimoniaux alentours.

des habitants qui vont sortir, consommer, réaliser des démarches administratives, se déplacer à pied, ce qui crée un sentiment de sécurité et renforce le lien social.

En somme, la place Jules Grévy, cœur historique du bourg, retrouvera son attractivité en proposant un espace uniifié, désencombré, apaisé et animé qui s'ancrera durablement dans la vie quotidienne locale.



① Résidence Lepasteur rue Doume - 2022 / OZANAM



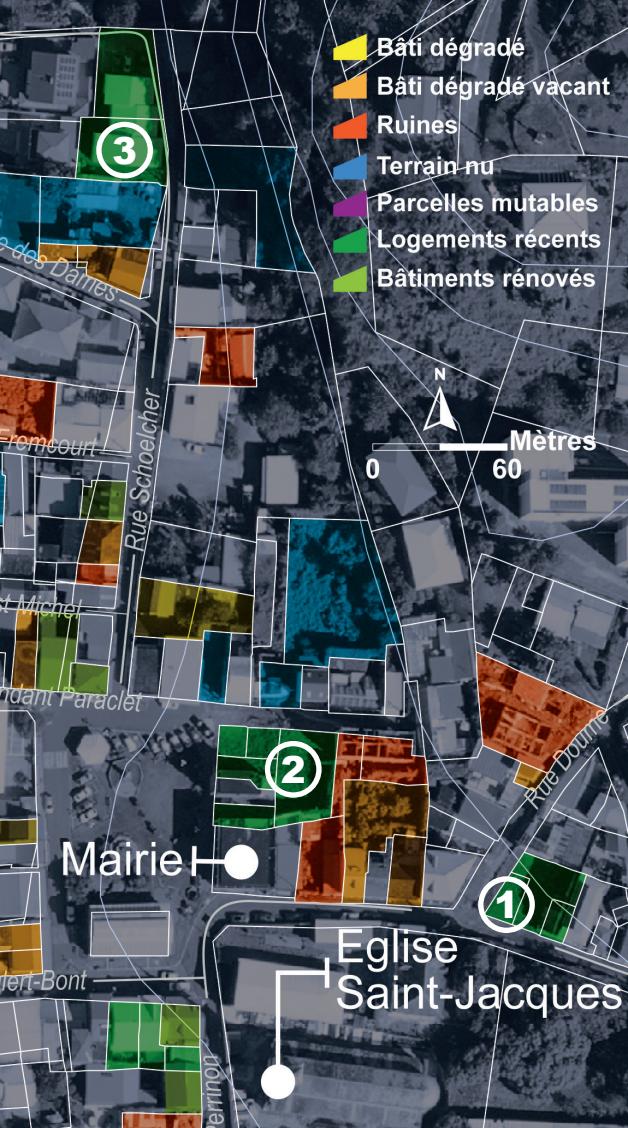
② Résidence Francisque, place Jules Grévy - 2022 / OZANAM



③ Résidence Dames Roc, rue Schoelcher - 2015 / SMHLM



La fréquentation de la place lui donnera de la vie, c'est pourquoi il est important de penser à la complémentarité avec l'habitat dans le bourg. Durant les dernières décennies, la ville s'est développée sur ses hauteurs par le biais de lotissements. Mais ce système ne fait pas «ville» : les habitants ne vivent pas le bourg, ils ne font que passer. Cette dynamique peut être enrayer en réinvestissant le foncier disponible (dents creuses, ruines ou bâtiments vacants, dégradés à très dégradés). A l'image des opérations qui sont en train d'être réalisées sur la place et rue Perrinon, ils peuvent être le socle du renouvellement urbain du bourg et ainsi accueillir de nouveaux habitants. Une politique d'incitation à s'installer dans le bourg est à conduire pour impulser de nouveaux choix d'habiter. Tous les partenaires doivent être mobilisés pour réinvestir le foncier disponible : EPFL, CAP Nord, ANAH, bailleurs ... D'ailleurs, l'attractivité est compatible avec la tranquillité : les logements n'amènent pas de conflits, au contraire, ils amènent



OUVERTURE



Deux années de travail, d'échanges, de recherches, auront été nécessaires afin d'aboutir à ce document permettant désormais à la ville du Carbet et à son édilité de passer à la mise en opérationnalité de ses projets, à plus ou moins long terme. L'ADDUAM et ses partenaires ont notamment incité la commune à révéler ses trésors et le lien physique, le fil conducteur qui doit les mettre en résonnance. Des trésors tels que ses espaces publics et notamment ses quatre places dont les fonctions sous jacentes sont ici révélées. Les distances réduites qui les séparent permettant de mettre en place la première étape du parcours carbétien, claire et sécurisé et déjà évoqué dans l'APUD de 2013. La rénovation adaptée (collège / services administratifs de la ville), la reconstruction raisonnée (mairie), la relocalisation organisée (collège, services techniques) des équipements publics offriront à la population une nouvelle offre de services publics, tout en modernisant ceux dont elle est déjà très férue. La mise en valeur des éléments de patrimoine en les intégrant à part entière dans le parcours carbétien permettra d'en garantir la visibilité au quotidien. Enfin, poursuivre la redynamisation du bourg par sa population, en valorisant les dents creuses, les ruines, le bâti plus ou moins dégradé ou vacant en y implantant, dans un tissu urbain déjà dense, des logements adaptés socialement et architecturalement.

Ce sont donc ces cinq éléments, qualité et fonctionnalité des espaces publics, rationalité et modernité des équipements publics, fluidité et sécurité des circulations douces, visibilité et attractivité du patrimoine, confort et variété des nouveaux logements, qui forment le socle de ce plan guide remis à la ville. Cinq éléments qui doivent évidemment se réaliser avec un fort aspect environnemental et durable. Cinq éléments qui contribueront à accroître l'attractivité du bourg du Carbet et qui viendra compléter celle aujourd'hui concentrée sur les plages de Grad'Anse et du Coin et leurs offres de restauration et d'événementiel de plus en plus nombreuses et variées. La prochaine étape pourrait d'ailleurs consister à travailler sur les liens à créer entre ces deux polarités, les plages et le bourg et ainsi renforcer l'attractivité du Carbet dans son ensemble.

L'ADDUAM continuera évidemment à accompagner la ville dans les étapes suivantes permettant de mettre en œuvre ce plan, notamment à travers l'aide à l'écriture des différents cahiers des charges nécessaires à la mise en opérationnalité. Cet accompagnement se traduira également par l'aide à la réponse aux appels à manifestation proposés par l'État ou les collectivités ou encore dans la prise en compte des projets dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) dans lequel s'est engagé CAP Nord au côté des communes.



L e c a h i e r d e
r é f é r e n c e p o u r
l e s e s p a c e s p u b l i c s
U n f o n d d i s p o n i b l e
e t r e n o u v e l a b l e

Les pages suivantes présentent quelques exemples d'aménagement d'espaces publics en lien avec les propositions faites dans ce document pour l'aménagement des quatre places du bourg du Carbet. Ces exemples ont été choisis en priorité dans d'autres villes du territoire martiniquais mais également dans des travaux effectués par nos partenaires sur d'autres territoires.

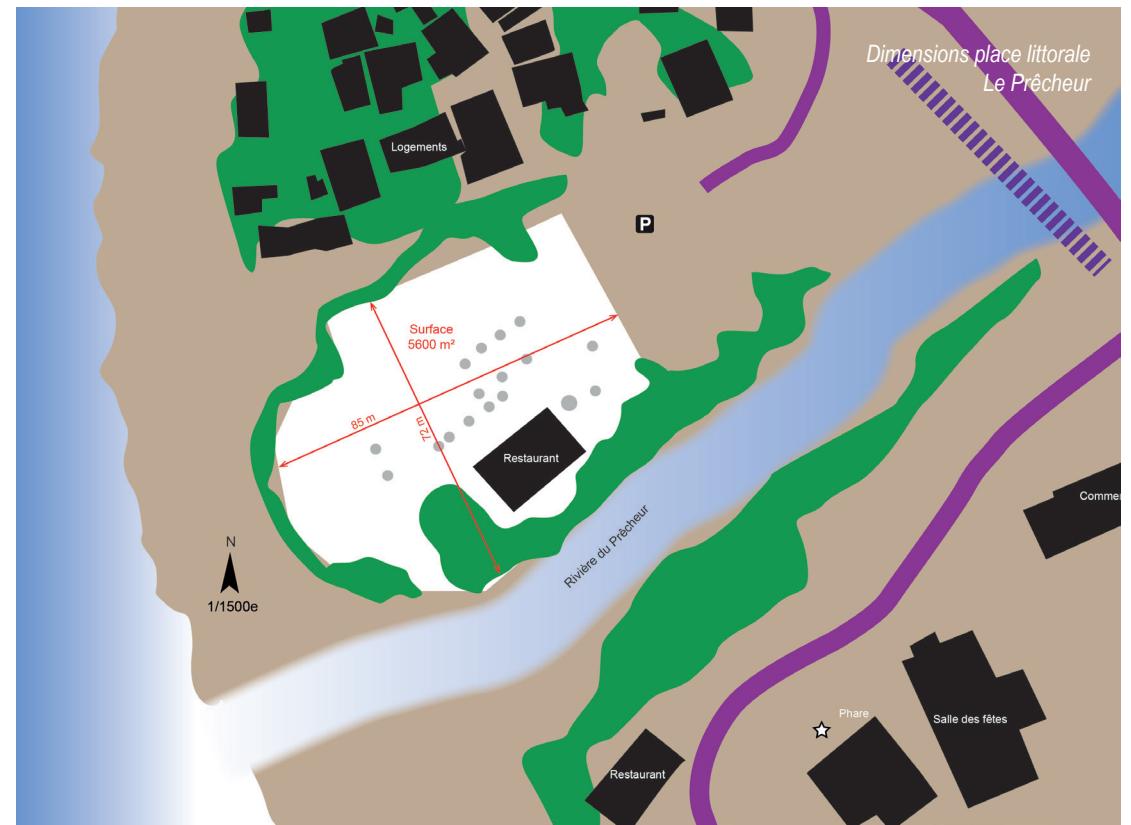
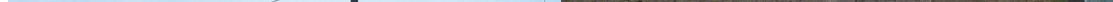
Un travail de dimensionnement des places a été réalisé lors de l'immersion au mois de novembre 2021. Il est également restitué dans les pages suivantes afin de donner une image du possible comparativement à d'autres espaces publics plus ou moins similaires à ceux du Carbet.

Place des Caraïbes

la plaine des jeux



Place des Alizés la plage des fêtes



PHOTO

Place du Mémorial des Peuples Amérindiens

le parvis du bourg



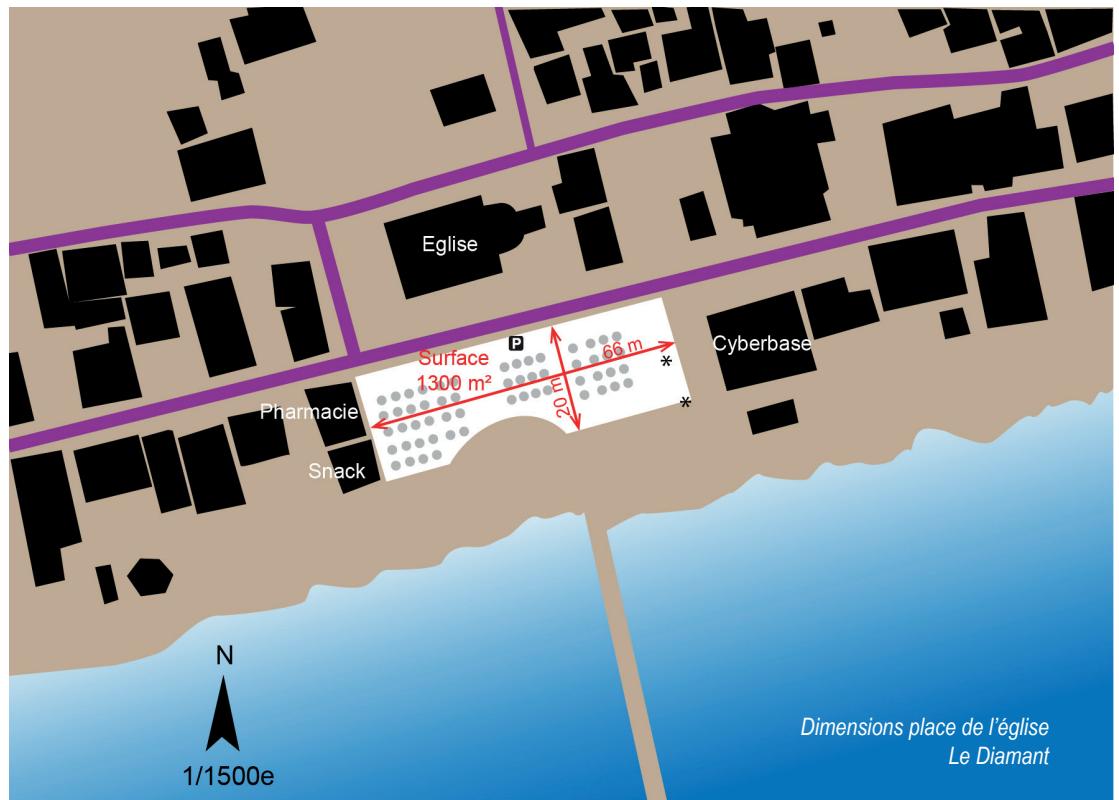
Traitements apaisés de la circulation et communication , entre le front de mer et la place du marché - Le Vauclin



Aire de pique-nique en bord de route et de mer - Le Marin



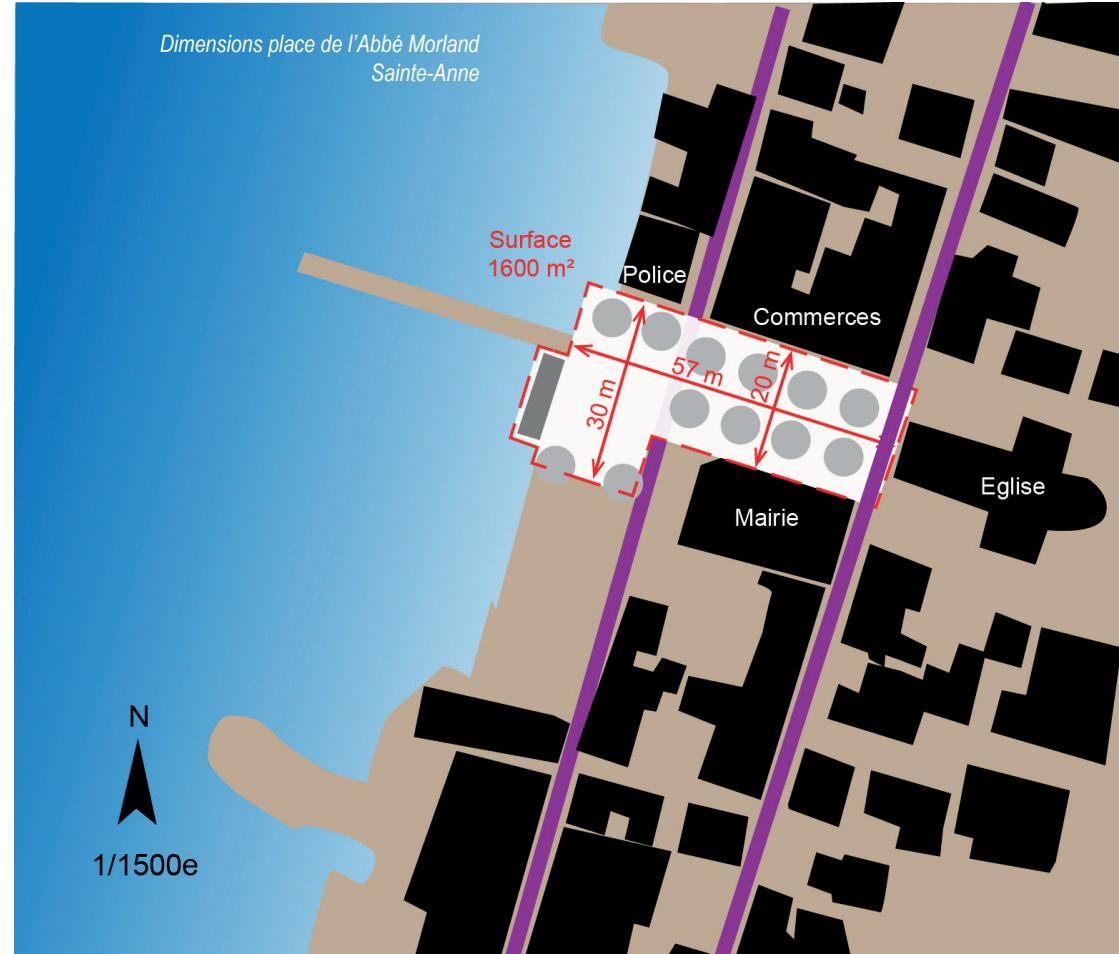
Parvis perméable et paysager de l'église - L'Ajoupa-Bouillon



place de l'église - Le Diamant

Place Jules Grévy

le cœur de boug





Remerciements particuliers à celles et ceux qui ont pu nous accorder des temps d'entretiens particuliers, riches d'enseignement sur la ville, son passé, son présent et ses futurs :

Jean-Claude ÉCANVIL, Maire du Carbet
Lucien SAINT-JEAN-THÉRESE, 1^{er} adjoint au Maire
Patrice GÉMIEUX, Conseiller municipal, culture et patrimoine
Marc CARDON, Conseiller municipal, aménagement de la ville

Yvon CRÉMAS, Directeur des Services Techniques
Xavier ORVILLE, Cabinet du Maire
Hellen OZIER-LAFONTAINE, Service urbanisme
Pierrick FRAIZY, Responsable de la médiathèque
Ariel MARIMOUTOU, Assistant culturel de la ville
Rosemonde ZÉBO-JOURDAN, Responsable de la caisse des écoles

Nelly DAULER-BONT, Commerçante du bourg
Valérie BELIZAIRE, Actrice économique
Gaspard LEDRU, Ancien conseiller général
Michèle SAINTE-ROSE, Ancienne responsable du développement touristique du Nord



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE



Eduardo CHIATELLO
Architecte

Réalisé sous la direction de :
Joëlle TAÏLAMÉ

Équipe projet :

ADDUAM :
Christophe DENISE
Maylis DOUTRELOUX
Vanessa LIBÉROS
Yannick MATHURINA
Anne PETERMANN
Damien THÉODOSE (chef de projet)

MUTABILIS Paysage & Urbanisme
Juliette BAILLY-MAITRE

Eduardo CHIATELLO, Architecte

Remerciements :
Mairie du CARBET
Noémie LAFOSSE (DEAL)

Photos non créditées :
photothèque ADDUAM et MUTABILIS

